



VSA Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare
AAS Association des Archivistes suisses
AAS Associazione degli archivisti svizzeri
UAS Uniun da las archivarias e dals archivaris svizzers

JAHRESBERICHT 2000 RAPPORT D'ACTIVITE 2000 RAPPORTO D'ATTIVITA 2000

- [Editorial / Vorwort](#)
- [Invitation / Einladung](#)
- [1. Procès-verbal ... 2000 / Protokoll ... 2000](#)
- [2. Rapport du président / Jahresbericht des Präsidenten](#)
- [3. Finances de l'AAS / Finanzen des VSA](#)
- [4. Rapports d'activité / Tätigkeitsberichte](#)
- [5. Arbido](#)
- [6. Lieu et date de l'assemblée générale de l'an 2002 / Ort und Datum der Jahresversammlung 2002](#)

Editorial / Vorwort

Le présent rapport couvre la période du 1er juin 2000 au 31 mai 2001. Il reprend l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 13 septembre 2001 de Genève, lors de laquelle il sera discuté et adopté.

Selon la tradition bien établie depuis 1997, il est envoyé à tous les membres collectifs et individuels de l'AAS et aux sociétés sœurs.

L'AAS n'a jamais été confrontée dans toute son existence à autant de défis que ces trois dernières années. Elle a dû faire face simultanément à la mise en place des nouvelles filières de formation décidées, à Lausanne, en 1994 au Congrès commun des Bibliothécaires, Documentalistes et Archivistes (BDA), à l'évaluation des Hautes Ecoles spécialisées désignées pour l'enseignement des sciences de l'information, aux exigences de la formation postgrade souhaitée par la majorité des archivistes en emploi, et aux réflexions liées à l'archivage électronique. Ses structures de fonctionnement ont été progressivement adaptées, en bousculant parfois des habitudes et des approches.

Le comité, avec l'appui des commissions et des groupes de travail, a autant que possible cherché à répondre efficacement et complètement aux attentes de ses membres, il a multiplié les initiatives et les échanges. Il a été amené à prendre des positions dans divers domaines et à les faire approuver par ses membres. Ce n'est pas un hasard s'il propose à l'assemblée générale de Genève le renforcement des moyens financiers de l'association; il a dû en effet souvent constater qu'il n'a pas les moyens de sa politique, lorsqu'il s'est agi de trouver des ressources pour mandater une étude ou une expertise, lancer une publication ou défrayer l'engagement de ses membres.

En installant dès le 1er janvier 1998, un secrétariat permanent, à Berne, le comité a permis de libérer une partie de ses membres de tâches administratives et de contacts, sans pour autant être capable de satisfaire toutes les sollicitations; l'ouverture du site web a renforcé l'image de l'association, elle l'a insérée dans un vaste réseau de contacts et a permis de faire passer en ligne des informations à jour et de procéder à plusieurs consultations de tous ses membres, dont une est en cours avec le projet de terminologie archivistique. Des travaux d'importance et d'envergure nationales ont été lancés et se terminent en 2001 sur les dossiers de réfugiés dans les cantons, 1933-1945, l'archivage électronique, les archives d'entreprises, la formation postgrade et la défense des filières de formation commune dans les sciences de l'information.

Il a été possible de surmonter tous les obstacles et de donner des réponses satisfaisantes et dans des délais relativement courts grâce à l'engagement à tous les niveaux des membres du comité, des commissions et des groupes, de la task force sur la formation postgrade et des directrices et des directeurs des Archives cantonales et des Archives fédérales, ainsi que de la Principauté du Liechtenstein. S'il est inéluctable que la professionnalisation du fonctionnement de l'AAS s'accroisse ces prochaines années, elle ne pourra pas pour autant régler tous les problèmes. L'engagement direct et désintéressé de membres dans les diverses instances de l'AAS est nécessaire pour maintenir à la fois un esprit associatif et une perception réaliste et adaptée des réalités et des enjeux. La gestion d'une association ne peut pas être confiée à une structure extérieure et exclusivement professionnelle; elle doit pouvoir s'appuyer sur ses membres et coller au plus juste aux attentes de chacun, tout en veillant à l'intérêt du plus grand nombre. Des signes inquiétants montrent que la relève n'est pas assurée de manière uniforme à tous les niveaux de l'association et que quelques membres sont obligés d'endosser plusieurs charges pour répondre aux attentes. Nous devons tous veiller à favoriser l'accession de nouvelles personnes aux fonctions d'archiviste, à les intégrer dans la vie associative et à les encourager à prendre des responsabilités. Cela passe

nécessairement par une meilleure formation (de base et continue) de ses membres, un attachement aux principes professionnels, une présence accrue dans les instances de décision sur le plan régional, national et international.

Une association d'archivistes vigoureuse n'est pas un luxe en Suisse ; elle est d'autant plus nécessaire que la profession d'archiviste évolue à grande vitesse et que les réponses professionnelles et institutionnelles trouvent le plus souvent leur réponse dans la comparaison large des expériences et dans la prise en compte des réflexions menées sur le plan international. En entrant dans le 3^e millénaire, l'AAS, forte de ses 79 ans d'existence, doit impérativement adapter ses modes de fonctionnement et de réflexion aux nouvelles réalités. Elle a besoin du concours de chacun pour poursuivre sa mutation et promouvoir encore longtemps ses exigences professionnelles. Le renouvellement d'une partie des membres du comité et dans les diverses structures de l'association, à la faveur de l'assemblée générale de Genève, doit marquer la continuité dans les objectifs et la poursuite du mieux-être et du savoir-faire de l'AAS. Que toutes celles et tous ceux qui ont œuvré et œuvreront dans ce sens soient ici remerciés!

Le comité

78e Assemblée générale, 13 et 14 septembre 2001, à Genève
78. Jahresversammlung 13. und 14. September 2001, in Genf
78ma Assemblea generale, 13-14 settembre 201, a Ginevra

Organisateur / Veranstalter:

Archives de l'Etat, Archives de la Ville, Archives du Comité international de la Croix-Rouge et Haute Ecole de gestion.

Adresse de contact/Kontaktadresse :

Archives de l'Etat de Genève, Case postale 3964, 1211 Genève 3
Tél. : (022) 319 33 95 Fax : (022) 319 33 65

Association des archivistes suisses

Invitation à la 78e assemblée générale 2001

Après 1935, 1948 et 1973, l'AAS tient pour la quatrième fois de son existence son assemblée générale à Genève. Jamais un canton n'a reçu autant de fois notre association. Ce fait est à la fois réjouissant et un encouragement pour les autres cantons à en faire autant. C'est également la première assemblée générale du nouveau millénaire, qui passe par un certain nombre de constats sur l'évolution professionnelle de l'association et par le renouvellement des membres de son comité. Puissiez-vous grâce à votre esprit faire de cette assemblée une réunion réussie et qui fortifie la vie associative.

Date : jeudi 13 septembre 2001

Lieu : Museum d'histoire naturelle de Genève, route de Malagnou 1, 1208 Genève
Tél. : (022) 418.63.00

Durée : 14 h. 00 précises jusqu'à 16 h. 30 au plus tard

Ordre du jour [1] :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale 2000, à Porrentruy
2. Rapport du président
3. Finances de l'AAS
 - 3.1. Comptes 2000 et rapport du trésorier
 - 3.2. Rapport des vérificateurs des comptes
 - 3.3. Nouvelles ressources financières
 - 3.4. Budget 2002

Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare

Einladung zur 78. Jahresversammlung 2001

Nach 1935, 1948 et 1973 hält der VSA zum vierten Mal seit seinem Bestehen seine Generalversammlung in Genf. Noch nie hat ein Kanton so oft unseren Verband empfangen. Möge diese erfreuliche Tatsache auch andere Kantone dazu anregen, das Gleiche zu tun. Diese erste Generalversammlung des neuen Jahrtausends soll ein Anlass zur Entwicklung des Verbands und zur Erneuerung des Vorstandes sein. Wir hoffen, sie werden dazu beitragen, aus der Versammlung eine gelungene Veranstaltung zu machen, die das Verbandsleben festigt.

Datum : Donnerstag, den 13. September 2001

Ort : Museum d'histoire naturelle de Genève, route de Malagnou 1, 1208 Genève
Tél. : (022) 418.63.00

Zeit : 14.00 Uhr (s.t.) bis max. 16.30 Uhr

Traktanden [1] :

1. Protokoll der Jahresversammlung 2000, in Pruntrut
2. Jahresbericht des Präsidenten
3. Finanzen des VSA
 - 3.1. Jahresrechnung 2000 und Bericht des Kassiers
 - 3.2. Revisorenbericht
 - 3.3. Neue finanzielle Ressourcen
 - 3.4. Budget 2002

- | | |
|---|---|
| <p>4. <u>Rapports d'activité</u></p> <p>4.1. Commission de formation</p> <p>4.2. Commission de coordination</p> <p>4.3. Groupe de travail Microformes</p> <p>4.4. Groupe de travail Archives d'entreprises</p> <p>4.5. Groupe de travail pour l'archivage de documents électroniques</p> <p>4.6. Groupe de travail Archives ecclésiastiques</p> <p>4.7. Délégué de l'AAS au Conseil de fondation du Dictionnaire historique de la Suisse</p> <p>4.8 Délégués de l'AAS au Comité suisse de la protection des biens culturels</p> <p>4.9 Délégué au comité de la Société générale suisse d'histoire</p> <p>4.10 Délégué de l'AAS à la Section des associations professionnelles d'archives / Conseil international des archives</p> <p>4.11 Groupe de travail des Archives communales</p> <p>4.12 Conférence des directeurs des Archives cantonales et des Archives fédérales, ainsi que de la Principauté du Liechtenstein</p> <p>5. <u>Arbido</u></p> <p>6. Renouvellement du comité 2002-2004</p> <p>6.1. Membres sortants</p> <p>6.2. Membres proposés</p> <p>6.3. Election des vérificateurs des comptes</p> <p>6.4. Election du comité</p> <p>6.5. Election du président</p> <p>7. <u>Lieu et date de l'assemblée générale de l'an 2002</u></p> <p>8. <u>Divers</u></p> | <p>4. <u>Tätigkeitsberichte</u></p> <p>4.1. Bildungsausschuss</p> <p>4.2. Koordinationskommission</p> <p>4.3. Arbeitsgruppe Mikroformen</p> <p>4.4. Arbeitsgruppe Archive der privaten Wirtschaft</p> <p>4.5. Arbeitsgruppe Archivierung elektronischer Akten</p> <p>4.6. Arbeitsgruppe Geistliche Archive</p> <p>4.7. Delegierter des VSA im Stiftungsrat des Historischen Lexikons der Schweiz</p> <p>4.8 Delegierte des VSA im Schweizerisches Komitee für Kulturgüterschutz</p> <p>4.9 Delegierter des VSA im Komitee der Schweizerischen Gesellschaft für Geschichte</p> <p>4.10 Delegierter des VSA in der " Section des associations professionnelles d'archives / Conseil international des archives "</p> <p>4.11 Arbeitsgruppe der Kommunalarchive</p> <p>4.12 Konferenz der leitenden Archivare und Archivarinnen auf Kantons- und Bundesebene, sowie des Fürstentums Liechtenstein</p> <p>5. <u>Arbido</u></p> <p>6. Neuer Vorstand 2002-2004</p> <p>6.1. Austretende Mitglieder</p> <p>6.2. Neue Mitglieder</p> <p>6.3. Wahl der Revisoren</p> <p>6.4. Wahl des neuen Vorstandes</p> <p>6.5. Wahl des neuen Präsidenten</p> <p>7. <u>Ort und Datum der Jahresversammlung 2002</u></p> <p>8. <u>Varia</u></p> |
|---|---|

Procès-verbal de l'Assemblée générale 2000, à Porrentruy
Protokoll der Generalversammlung 2000, in Pruntrut
Verbale della 77ma Assemblea generale, 14 settembre 2000, a Porrentruy

Le président de l'AAS, *Gilbert Coutaz*, ouvre à 14 h. 10 la 77^e assemblée générale de l'association dans le dernier canton que l'AAS n'avait jusqu'alors pas encore visité depuis sa création en 1922. Il se réjouit du nombre élevé d'archivistes présents, près d'une centaine. Il donne la parole à *Michel Hauser*, chef de l'Office du patrimoine historique de la République et canton du Jura, et également en charge du poste de délégué aux affaires culturelles.

Monsieur *Hauser* salue les participants et remercie la Municipalité de Porrentruy qui a une longue tradition en matière de conservation d'archives, de l'accueil réservé à l'AAS et il annonce la présence d'*Anita Rion*, ministre de l'éducation, au banquet offert par la République et Canton du Jura le soir.

Le président remercie Monsieur *Hauser* de son accueil et de sa disponibilité ainsi que *François Noirjean*, directeur des Archives historiques de la République et Canton du Jura, pour l'organisation de l'assemblée générale.

Le président salue ensuite les hôtes étrangers et suisses, en particulier *Jean-Luc Eichenlaub*, qui représente l'Association des archivistes français, *Peter Wille*, président de l'Association des Bibliothèques et Bibliothécaires de Suisse, Dr. *Michael Martin*, représentant de l'Entente Rhénane des archivistes municipaux (ERASM) et archiviste de la Ville de Landau, ainsi que *Silvia Müller*, responsable du secrétariat central de l'AAS. Le président annonce ensuite les personnes qui ont envoyé un mot d'excuse et renvoie à la liste des participants.

Depuis l'assemblée de Stans, l'AAS a été frappée par plusieurs deuils. Le président fait part des décès de membres éminents de l'AAS : *Marcus Bourquin*, archiviste retraité de la ville de Bienne ; Dr. *Hermann Specker*, archiviste retraité des Archives de l'Etat de Berne ; *Fritz Lendenmann*, archiviste en fonction des Archives de la Ville de Zurich ; *Erich Schaerer*,

ancien collaborateur des Archives fédérales suisses, et le professeur honoraire de l'Université de Lausanne, *Jean Charles Biaudet*. Monsieur *Biaudet*, était le plus ancien membre de l'AAS et en faisait partie depuis 1943, année où il fut nommé archiviste aux Archives cantonales vaudoises. L'assemblée se lève et se recueille un instant à la mémoire des membres disparus de l'AAS.

Didier Grange et *François Burgy* sont nommés scrutateurs.

Le président cite ensuite pour mémoire les règles concernant le déroulement de l'assemblée générale qui sont stipulées à l'article 13 des statuts adoptés à Zoug, le 11 septembre 1997, et s'assure que les membres individuels et membres collectifs ont reçu le bulletin de vote pour exprimer leurs suffrages.

L'ordre du jour est approuvé sans modification. Le *président* annonce une intervention des Archives fédérales suisses au point 8 de l'ordre du jour, soit dans les Divers.

Le procès-verbal de l'assemblée générale 1999 (*Rapport d'activité 1999*, pp. 12-14) est adopté à l'unanimité.

Rapport du président (*Rapport d'activité 1999*, pp. 15-21)

Le président apporte deux corrections à son rapport:

- à la page 18, il faut lire *Memoriav* parmi les membres collectifs nouvellement entrés dans l'AAS, et non l'Association genevoise des archivistes professionnels.
- à la page 20, il faut ajouter aux représentations la participation de *Rolf Aebersold*, membre d'honneur de l'AAS, à la 70e assemblée générale de l'Association des archivistes allemands, à Weimar, les 20-24 septembre 1999.

Le président met ensuite deux points de son *Rapport* en exergue:

- l'AAS a dépassé ce jour les 400 membres. Notre association compte à cette heure précise 402 membres. En 1990, l'AAS recensait 292 membres, elle a mis dix ans pour faire entrer 100 membres nouveaux.
- la délégation à la formation reçoit une nouvelle structure avec une part professionnelle pour faire face aux exigences administratives et pratiques de la formation, en particulier en matière d'apprentissage.

Finances de l'AAS (*Rapport d'activité 1999*, pp. 22-25)

Dans son rapport, le trésorier, *Hans-Robert Ammann*, signale que le bouclage des comptes 1999 se solde par un léger gain, de sorte que la fortune de l'association s'élève à Fr. 84'223.21 à la fin de l'exercice 1999.

Lorenz Hollenstein remercie le trésorier et *Silvia Müller* pour leur précieuse collaboration et propose à l'assemblée l'approbation des comptes annuels.

Dans sa présentation du budget, le trésorier indique que, contrairement au budget 2000 qui annonçait un déficit de Fr. 9'800.--, celui de 2001 prévoyait un gain de Fr. 1'400.--. La différence s'explique par les recettes du Cours d'introduction bisannuel qui aura lieu en 2001. Le trésorier souligne que, malgré cela, les recettes sont insuffisantes pour faire face à l'évolution des dépenses nécessitées par les nouvelles activités de l'AAS, obligeant celle-ci à puiser dans sa fortune, qui s'élevait au 31 décembre 1998 encore à Fr. 101'990,75.

Le président complète les explications du trésorier. La situation financière de l'AAS est saine, mais fragile. Le comité travaille depuis plusieurs mois à trouver de nouvelles ressources et voit, pour l'instant, quatre pistes possibles:

1. augmenter le nombre des membres individuels et collectifs. Le président appelle tous les membres collectifs à trouver des membres individuels. Il propose aussi qu'il y ait au moins un membre individuel par membre collectif;
 2. prestations payantes et majorées : journée de travail, cours d'introduction;
 3. sollicitation de participations plus importantes de membres collectifs;
 4. financement spécifique de certains projets – par exemple la publication du *Répertoire des dossiers de réfugiés des cantons 1930-1950* (Fr. 2'000.--) ou celle de la brochure commune sur les professions de l'information.
- Le comité fera des propositions concrètes à la prochaine assemblée générale de Genève en 2001.
 - L'assemblée générale vote unanimement la décharge au comité pour les comptes 1999 et l'approbation du budget 2001. Les vérificateurs des comptes et le trésorier sont remerciés pour leur travail.

Rapports d'activité (*Rapport d'activité 1999*, pp. 26-35)

Le président invite les auteurs des rapports d'activité à donner des commentaires à leur rapport. Des compléments d'informations sont donnés à quelques rapports.

1. Commission de formation
2. Commission de coordination
3. Groupe de travail Microformes. En l'absence du président du groupe, *Karl Böhler* signale que le groupe a étendu ses activités aux nouvelles techniques de reproduction telles que le scanning.
4. Groupe de travail Archives d'entreprises. En l'absence du président du groupe, *Johanna Gisler* informe l'assemblée générale que les données reçues en réponse à l'enquête se trouvent maintenant dans la banque de données. Il s'agit d'une version provisoire que les Archives participantes vont être invitées à vérifier. En plus des Archives cantonales, une vingtaine d'entreprises, dont certaines importantes, ont donné leur accord pour faire figurer les inventaires de leurs archives dans la banque de données. Par ailleurs, les membres du groupe ont fait un effort de promotion en présentant le projet du *Répertoire des archives d'entreprise* dans les forums professionnels et en publiant des articles dans divers périodiques.
5. Groupe de travail pour l'archivage de documents électroniques. Stefan Gemperli, président du groupe, annonce la fin du programme d'action pour un archivage électronique. En 2001 seront encore organisés deux, trois *workshops* en Suisse romande et à Bâle-Ville. Le groupe présentera aussi son programme d'action lors de la VIe Conférence des archivistes de l'Europe de l'UNESCO à Florence (29 mai - 1er juin 2001) et un numéro d'ARBIDO y sera consacré.
6. Groupe de travail Archives ecclésiastiques
7. Groupe d'étude Archives hospitalières
8. Délégué de l'AAS au Conseil de fondation du Dictionnaire historique de la Suisse
9. Déléguée de l'AAS au Comité suisse de la protection des biens culturels. En l'absence de la déléguée, *Catherine Santschi* démissionnaire, le président de l'AAS annonce que l'AAS a présenté deux candidatures sur lesquelles le Comité suisse de la protection des biens culturels se prononcera en septembre 2000.
10. Délégué de l'AAS à la Section des associations professionnelles d'archivistes/Conseil international des Archives. *Gilbert Coutaz* démissionnaire informe que le comité de l'AAS a proposé la candidature de *Didier Grange*, Archiviste de la Ville de Genève, comme successeur.
11. Conférence des directrices et directeurs des Archives cantonales et des Archives fédérales, ainsi que de la Principauté du Liechtenstein

Le président remercie les auteurs pour leur rapport d'activité et invite tous les groupes de travail à informer la commission de formation de leurs projets de formation afin que cette dernière puisse coordonner l'agenda et les tarifs de prestation.

Les rapports des commissions et des groupes de travail, des délégués de l'AAS et de la Conférence des directeurs sont approuvés à l'unanimité par les membres individuels et les membres collectifs.

ARBIDO (Rapport d'activité 1999, p. 35)

En l'absence du président du Conseil d'administration PRO ARBIDO, *Christian Schweizer*, *Barbara Roth*, rédactrice AAS d'ARBIDO remercie le rédacteur en chef, *Daniel Leutenegger* et l'équipe des rédacteurs par association pour leur engagement. ARBIDO se porte bien et l'optimisme exprimé lors de la dernière assemblée générale pour trouver un équilibre entre annonces publicitaires et partie rédactionnelle s'est avéré justifié. Le numéro 9 d'ARBIDO consacré pour la première fois à la présentation du canton hôte, qui a été entièrement conçu par *François Noirjean*, directeur des Archives historiques de la République et Canton du Jura, a suscité de nombreux échos positifs.

Résolutions

Déclaration d'ouverture aux relations régionales, transfrontalières et internationales/ Erklärung der Offenheit gegenüber regionale, grenzüberschreitende und internationale Beziehungen

Le *président* présente la première des deux déclarations. Le comité a hésité à soumettre la déclaration d'ouverture à l'assemblée générale tant la démarche peut paraître banale.

Il a estimé toutefois que ce texte était fondateur d'une démarche d'ouverture à laquelle tous les membres de l'AAS sont invités à participer. La déclaration s'adresse aussi aux employeurs et aux autorités auprès de qui les archivistes font valoir ainsi l'importance des relations internationales pour le développement de leur savoir professionnel. Il faut en effet admettre que la formation, la normalisation, les réflexions sur l'archivage électronique, la mondialisation des informations se discutent sur le plan international et exerceront que l'on veuille ou non leurs effets sur le développement de la profession.

Le *comité* a trouvé opportun de présenter la déclaration dans la République et Canton du Jura, un canton profondément marqué par l'esprit d'ouverture aux diverses communautés transfrontalières et aux divers bassins linguistiques.

La déclaration est aussi à mettre en relation avec la tenue du prochain XIVe Congrès mondial des archivistes à Séville, qui constatera la plus forte délégation d'archivistes suisses à une telle manifestation. Les relations avec les régions, les pays voisins et lointains n'est plus l'affaire exclusivement des Archives fédérales suisses, mais de l'ensemble de la communauté des archivistes suisses, les formes de relations étant multiples et variées.

Au vote, la déclaration est adoptée à l'unanimité.

Le président informe qu'elle sera publiée dans le *Rapport d'activité 2000*^[2] ainsi que dans le prochain numéro d'octobre

Résolution sur l'archivage des documents électroniques/ Resolution zur Archivierung digitaler Unterlagen

Beat Gnädinger présente la résolution au nom des initiateurs du texte. Le groupe de travail pour l'archivage des documents électroniques et les participants au cours de base «Stratégies pour l'archivage des documents électroniques», qui a eu lieu à Berne le 16 juin 2000, recommandent à l'assemblée générale l'adoption de cette résolution par laquelle les responsables d'archives suisses, conscients des moyens trop limités pour régler seuls le défi de l'archivage des documents électroniques, décident de développer une stratégie commune. En adoptant cette résolution, l'assemblée générale invite le comité de l'AAS à mandater le groupe de travail de présenter à la Conférence des directeurs d'Archives un projet d'étude de faisabilité pour le développement d'une stratégie commune.

Le *président* informe que le comité souhaite que l'assemblée générale appelle plutôt la Conférence des directeurs d'Archives à lancer un tel projet d'étude sur proposition du groupe de travail.

Andreas Fankhauser est gêné par le fait que la résolution demande à la Conférence des directeurs d'Archives de pourvoir au financement de l'étude, alors que d'aucuns parmi eux n'ont pas les moyens de fournir une contribution financière. D'autres voies de financement doivent être trouvées. *Josef Zwicker* estime que, devant l'urgence de la situation de l'archivage électronique, le groupe de travail interpelle à raison la Conférence des directeurs d'Archives. *Peter Hoppe* reconnaît d'une part l'urgence de la situation, mais estime, d'autre part, qu'il vaut mieux se réunir pour en parler plutôt qu'adopter une résolution qui ne fait appel qu'à la seule Conférence des directeurs d'Archives, alors que les Archives communales et d'autres Archives sont aussi concernées. Le vice-président de l'AAS, *Rodolfo Huber*, souligne que les petites Archives communales ne disposent pas de moyens financiers adéquats. La résolution est donc un appel d'aide aux grandes Archives de prendre le problème en main. Il imagine que les petites Archives seraient ensuite disposées à payer pour les résultats. *Thomas Schärli*, membre du groupe de travail, rappelle que les deux enquêtes sur l'état de l'archivage électronique entreprises par l'AAS en 1996 et 1999 auprès des Archives de Suisse ont révélé le besoin d'agir. Le groupe de travail pour l'archivage des documents électroniques, qui s'y est attaché avec les moyens propres à une organisation de milice, a maintenant atteint ses limites d'action. Pour continuer les travaux, il faut de l'argent que l'AAS n'a pas, mais que la Conférence des directrices et directeurs d'Archives pourrait réunir en demandant les crédits à leurs autorités respectives. *Hubert Foerster* et *Andreas Fankhauser* font part des difficultés d'inscrire un tel projet d'étude dans leur budget.

Revenant sur le but de la résolution, le président explique que le comité a entendu le message du groupe de travail pour l'archivage des documents électroniques, mais qu'il ne s'estime par contre pas représentatif pour mettre le projet d'étude en action. Le comité propose donc à l'assemblée générale de faire un appel général à la Conférence des directrices/directeurs d'Archives cantonales et des Archives fédérales de s'assurer que les moyens pour financer une étude de faisabilité pour le développement d'une stratégie commune menée par le groupe de travail soient réunis, sans pour autant préjuger des résultats des discussions au sein de la Conférence. *Peter Hoppe* et *Beat Gnädinger*, le dernier au nom du groupe de travail, approuvent la proposition ainsi formulée.

Au vote, la majorité de l'assemblée générale adopte la résolution. Deux membres individuels s'y opposent ; trois membres individuels et trois membres collectifs s'abstiennent.

Lieu et date de l'assemblée générale 2001

La prochaine assemblée générale aura lieu à Genève les 13 et 14 septembre 2001 et sera organisée conjointement par les Archives d'Etat, les Archives de la Ville, la Haute Ecole de gestion/Ecole d'Information documentaire et les Archives du CICR.

Ce sera ensuite Uri en 2002, Argovie en 2003, Fribourg en 2004 et les Grisons en 2005 qui accueilleront l'assemblée générale de notre association.

Divers

Conseil de l'Europe: recommandation du Comité des ministres aux Etats membres sur une politique européenne de communication des archives.

Christoph Graf, directeur des Archives fédérales suisses, qui a participé à l'élaboration du projet de ce texte, informe qu'il a été adopté cet été par le Conseil de l'Europe. Le texte, qui est une recommandation de mise en œuvre pour une politique européenne de communication des archives, n'a pas valeur de directive. La recommandation ne vise pas simplement une harmonisation de la pratique des Archives européennes, elle a pour ambition de créer une base juridique commune. Le but de la recommandation est d'entériner la politique européenne de communication des archives dans les législations nationales respectives.

Selon les vœux de Monsieur *Graf*, la recommandation du Conseil de l'Europe devrait donc aussi susciter des discussions au sein de la communauté des archivistes suisses. Les Archives fédérales pour leur part continueront à lui donner de la publicité.

La séance est levée à 16h20.

Genève, le 2 décembre 2000

Le secrétaire, Georges Willemin

Au moment où le XIVe Congrès mondial des archivistes va se tenir à Séville, les 21-26 septembre 2000

L'Association des archivistes suisses se déclare ouverte aux relations régionales, transfrontalières et internationales

Depuis une quinzaine d'années, les archivistes sont confrontés à des défis sans précédent. La masse de documents à traiter, conserver et communiquer ne cesse de croître. Les nouvelles technologies ont démultiplié les informations, elles ont renforcé les possibilités de communication, tout en aggravant la volatilité et la fragilité des données. La formation et la formation continue sont deux exigences professionnelles; leur degré de satisfaction dépend désormais en grande partie des échanges et des collaborations entre les pays.

Le temps où l'archiviste cherchait des solutions dans la solitude est révolu; il faut désormais envisager des stratégies collectives et solidaires, forgées dans des ententes régionales, nationales et internationales. Seules la concertation et la prise en compte des développements sur ces différents plans permettront aux archivistes d'accomplir de façon satisfaisante leurs missions.

Les archivistes suisses peuvent faire valoir des expériences originales et intéressantes pour la communauté internationale des archivistes.

Dans ce contexte, bien qu'elle puisse déjà faire état de l'action de plusieurs de ses membres, en particulier des Archives fédérales, l'Association des archivistes suisses

- souhaite trouver des solutions aux défis rencontrés par notre profession dans un contexte plus large;
- encourage l'établissement et le renforcement des rapports sur les plans régional, transfrontalier et international;
- appelle tous ses membres à participer à cet élan et à développer, dans la mesure de leurs moyens, la coopération entre les archivistes;
- invite les employeurs à reconnaître l'importance de cette collaboration, à tous les niveaux que ce soit, ainsi qu'à favoriser les initiatives individuelles et collectives.

Les relations régionales, transfrontalières et internationales sont le gage de l'avenir de la profession d'archiviste.

Le comité de l'Association des archivistes suisses

Anlässlich des XIV. Internationalen Archivkongresses vom 21-26 September 2000 in Sevilla

erklärt der Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare seine Offenheit gegenüber regionalen, grenzüberschreitenden und internationalen Beziehungen

Seit fünfzehn Jahren sehen sich die Archivare mit bisher unbekanntem Herausforderungen konfrontiert. Die Menge der Dokumente, die zu bearbeiten, zu konservieren und zu vermitteln sind, steigt ohne Unterlass. Die neuen Technologien haben zu einer enormen Vervielfachung der Informationen und zu einer Verbesserung der Kommunikationsmöglichkeiten geführt, im Gegenzug dazu aber auch die Flüchtigkeit und Verletzlichkeit der Daten erhöht. Aus- und Weiterbildung gehören zu den beruflichen Anforderungen; ihre Bedarfsgerechtigkeit hängt künftig in hohem Masse vom fachlichen Austausch und der Zusammenarbeit zwischen den einzelnen Ländern ab.

Die Zeiten, wo der Archivar einsame Lösungen suchte, sind vorbei; künftig gilt es, kollektive und solidarische Strategien einzuschlagen, die in regionalen, nationalen und internationalen Gruppierungen erarbeitet worden sind. Nur die gemeinsame Aktion und die Rezeption von Entwicklungen auf übergeordneter Ebene werden die Archivare zu einer adäquaten Aufgabenerfüllung befähigen.

Die schweizerischen Archivare können zu diesem Erfahrungsaustausch originelle und interessante Beiträge beisteuern.

Deshalb will der Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare - obwohl er bereits einige Mitglieder zählt, die sich international engagieren, wie das Schweizerische Bundesarchiv -

- die Lösungen für die Herausforderungen, mit denen sich der Archivarsberuf konfrontiert sieht, innerhalb eines weiter gesteckten Rahmens suchen;
- deshalb ermutigt er die Aufnahme und Stärkung von Beziehungen auf regionaler, grenzüberschreitender und internationaler Ebene;
- ruft er alle seine Mitglieder dazu auf, sich daran zu beteiligen und im Rahmen ihrer Möglichkeiten die Zusammenarbeit unter den Archivaren zu entwickeln;
- lädt er alle Arbeitgeber dazu ein, die Wichtigkeit dieser Zusammenarbeit auf welchem Niveau auch immer anzuerkennen und diesbezügliche individuelle und kollektive Initiativen zu fördern.

Die regionalen, grenzüberschreitenden und internationalen Beziehungen bürgen für die Zukunft des Archivarsberufs.

Der Vorstand des Vereins Schweizerischer Archivarinnen und Archivare

Il XIV Congresso mondiale degli archivisti avrà luogo a Siviglia dal 21 al 26 settembre 2000. In quest'occasione

L'Associazione degli archivisti svizzeri si dichiara aperta alle relazioni regionali, transfrontaliere e internazionali

Da una quindicina di anni gli archivisti sono confrontati a sfide senza precedenti. La massa dei documenti da elaborare, conservare e mettere a disposizione del pubblico non cessa di aumentare. Le nuove tecnologie hanno moltiplicato le informazioni, hanno rafforzato le possibilità di comunicazione, ma al contempo hanno reso più fragili e volati i dati. La formazione e l'aggiornamento professionale sono diventati un'esigenza; la loro qualità dipende oggi in gran parte dagli scambi e dalla collaborazione tra i paesi.

I tempi in cui gli archivisti ricercavano soluzioni nella solitudine sono passati; essi devono ormai orientarsi a strategie collettive e solidali, forgiate nell'ambito di intese regionali, nazionali ed internazionali. Solo trovando accordi che tengono in considerazione gli sviluppi intervenuti in questi diversi ambiti, gli archivisti potranno svolgere in modo soddisfacente il loro compito.

Gli archivisti svizzeri possono mettere a disposizione della comunità internazionale degli archivisti esperienze originali ed interessanti.

In questo contesto, pur registrando l'azione di numerosi suoi membri, e in particolare quella dell'Archivio federale, l'Associazione degli archivisti svizzeri

- auspica di trovare soluzioni alle sfide della nostra professione in un contesto più largo;
- incoraggia lo sviluppo e il rafforzamento di relazioni regionali, transfrontaliere e internazionali;
- rivolge un appello ai propri membri affinché partecipino, nel limite dei loro mezzi, a questo sviluppo e alla cooperazione tra gli archivisti;
- invita i datori di lavoro a riconoscere l'importanza di questa collaborazione, ad ogni livello, e a favorire le iniziative individuali e collettive.

Le relazioni regionali, transfrontaliere e internazionali sono un elemento essenziale per l'avvenire professionale degli archivisti.

Il comitato dell'Associazione degli archivisti svizzeri

2. Rapport du président / Jahresbericht des Präsidenten / Rapporto del presidente

Lors de l'assemblée générale de Bellinzone de septembre 1998^[3], le comité avait pris le risque d'énoncer, lors de son installation, son programme d'action pour les trois ans à venir, au nom de la transparence et de la priorisation des objectifs. Il avait ainsi inscrit les points suivants : amélioration et renforcement des relations sur le plan international et sur le plan national, notamment en matière de formation et de prises de position en fonction des débats; professionnalisation de ses structures de fonctionnement, notamment avec la mise en place d'un secrétariat permanent, la gestion renouvelée de ses finances et de ses fichiers de membres ; constitution d'un groupe de traducteurs ; suivi du site web ; établissement d'un répertoire des termes administratifs à l'usage des archivistes suisses. Au terme de son mandat, le comité peut afficher sa satisfaction d'avoir tenu ses promesses et d'avoir contribué au renforcement de l'organisation de l'AAS. Il a été obligé devant

les défis à relever et l'accroissement des demandes à repenser son fonctionnement, la répartition des rôles et la participation directe à certaines initiatives. Les nombreuses sollicitations de l'année 2000 n'ont pas empêché de boucler les dossiers les plus importants, tout en forçant les membres du comité à faire preuve de beaucoup de disponibilités pour absorber les urgences et les imprévus.

- **Assemblée générale à Porrentruy, 14 septembre 2000**

Après l'assemblée de Stans de 1999, les participants à l'assemblée générale de Porrentruy découvraient le canton hôte pour la première fois de l'existence de l'association. Ils ont été conquis par la qualité de l'accueil et du programme, rehaussé par un temps ensoleillé. L'adoption de la déclaration en faveur des relations régionales, transfrontalières et internationales^[4] et d'une résolution sur l'archivage électronique a permis une réelle et stimulante discussion au sein de l'assemblée. La presse locale a relayé les deux informations qui marquent une étape importante dans l'esprit d'ouverture de l'association et dans la prise en charge par le groupe d'une réflexion majeure pour l'avenir de la profession. Sans l'aide de l'association, plusieurs petites institutions éprouvaient de grandes difficultés à faire le pas vers les nouvelles technologies et à s'insérer dans les nouveaux environnements de la production et de l'archivage des données. La présence au repas de la ministre de l'éducation, Anita Rion, et de divers représentants de la République et du canton du Jura, durant les deux jours de l'assemblée, ont permis de nouer de bonnes et durables relations avec le dernier né des cantons suisses^[5].

- **Fonctionnement du comité**

Le comité s'est réuni à trois reprises durant l'année 2000-2001, le 14 septembre 2000 (Porrentruy), le 7 février (Berne) et le 11 mai 2001 (Berne). Les membres du bureau ont consacré une séance spéciale au projet de nouvelles ressources financières, le 5 décembre 2000 (Sion). Une délégation du comité a rencontré, le 7 février 2001 (Berne), l'ensemble des présidents des commissions et des groupes de travail pour discuter du rapport sur les nouvelles ressources financières et l'aider à le finaliser pour l'Assemblée générale de Genève. Compte tenu de l'abondance et de l'urgence de la matière, la réunion du 11 mai 2001 a duré une journée entière.

Plusieurs de ses membres ont siégé dans divers organismes internes ou externes à l'AAS : Task force sur la formation postgrade (*Barbara Roth, Gilbert Coutaz et Stefan Jäggi*) ; Groupe des dossiers de réfugiés des cantons, 1930-1950 (*Gilbert Coutaz*) ; Groupe de conduite du projet d'archivage électronique (*Gilbert Coutaz*) ; Groupe de réflexion sur la Réforme de la Société générale suisse d'histoire (*Johanna Gisler et Gilbert Coutaz*) ; Groupe de terminologie à l'usage des archivistes suisses (*Cristina Bianchi, Hans-Robert Ammann, Gilbert Coutaz, Rodolfo Huber et Albert Pfiffner*) et Association PRO ARBIDO (*Barbara Roth et Christian Schweizer*). Les membres du bureau ont traité les affaires courantes, en particulier l'adoption de nouveaux membres, l'élaboration du document de travail sur les nouvelles ressources financières de l'AAS, les représentations, les mouvements financiers et le renouvellement du comité pour la période 2002-2004.

Le secrétariat permanent seconde le comité pour le traitement des divers fichiers de membres, la facturation et les états budgétaires, la gestion des stocks d'imprimés. Il participe à l'administration des cours d'introduction qui s'étendent sur toute l'année 2001, dont la coordination est assurée par *Peter Scheck*, archiviste de la Ville de Schaffhouse, au nom de la Commission de formation ; il a pris en charge l'administration de la journée de travail du 31 mars 2001. Il a répondu aux divers appels de membres ou de particuliers intéressés à obtenir des renseignements sur notre association ou des imprimés.

Le bureau gère une liste de personnes qui font des traductions pour l'AAS. Il l'a déjà fait valoir pour répondre aux besoins internes de l'AAS. Il remercie pour leur concours *Myriam Erwin* et *Rodolfo Huber* pour leur esprit de collaboration, et les membres du comité, en particulier *Johanna Gisler*, pour leur aide spontanée.

- **ARBIDO**

Grâce à la bonne harmonie et au dynamisme du comité de rédaction, placé sous la direction de *Daniel Leutenegger*, la revue ARBIDO a confirmé en 2000 ses bons résultats financiers et éditoriaux, amorcés depuis l'installation, le 1er mars 1999, de l'Association PRO ARBIDO. *Barbara Roth* a trouvé l'appui qu'elle recherchait pour la Suisse alémanique avec l'arrivée au sein du comité de rédaction de *Bärbel Förster*, archiviste aux Archives fédérales suisses et enseignante à l'HTW de Coire. *Bärbel Förster* a commencé sa collaboration dès le numéro 9/2000.

Les comptes de l'exercice 2000 sont équilibrés, le numéro du mois de septembre 2000 consacré au Jura s'est révélé une très grande réussite auprès des annonceurs ; le nombre exceptionnel de pages (48) a permis de faire de ce numéro un numéro de référence pour les institutions culturelles de la République et du canton du Jura, qui le diffuseront à la faveur de leurs contacts. Des dossiers importants (12/2000 : XIVE Congrès mondial des archivistes, à Séville, 21-26 septembre 2000 ; 4/2001 : Archivage électronique et 6/2001 : journée de travail des 30-31 mars 2001 : Archives et Internet) ont été animés par les archivistes et font d'ARBIDO un relais nécessaire aux échanges d'expériences et à la publication de résultats. Lors de l'assemblée générale de l'Association PRO ARBIDO, le 9 avril 2001, à Berne, les présidents des trois associations qui éditent la revue ont confirmé la ligne éditoriale de la revue et réaffirmé leur volonté de collaboration. Ils ont décidé de dénoncer le contrat avec la maison Stämpfli, qui arrivait à échéance au 31 décembre 2001, pour en proposer un nouveau à la même maison sur de nouvelles bases pour la gestion administrative de la revue. L'opportunité leur a été offerte par la démission collective pour la fin de l'année 2001 des membres du Conseil d'administration formé de *Christian Schweizer* (AAS), *Daniel Stettler* (ASD) et *Wolfram Neubauer* (BBS).

La qualité scientifique de la revue tend à être unanimement reconnue depuis le lancement de la nouvelle formule le 1er mars 1999. De nombreux dossiers et articles font la part belle aux préoccupations des archivistes. Le comité tient à remercier les deux rédactrices, pour l'intensité de leur engagement, et les divers archivistes qui ont accepté de rédiger des

articles pour la revue.

- **Membres individuels et collectifs**

L'évolution des membres collectifs et individuels est réjouissante. Le tableau ci-après en donne le détail depuis 1992 :

| | 1992 | 1993 | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 |
|----------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|-------------------------|
| Membres individuels | 214 | 212 | 219 | 225 | 231 | 246 | 254 | 269 | 271 | 287 [6] |
| Membres collectifs | 101 | 97 | 100 | 101 | 102 | 107 | 109 | 118 | 124 | 132 [7] |
| Totaux | 315 | 309 | 319 | 326 | 333 | 353 | 363 | 387 | 395 | 419 |

Deux décès ont frappé notre association durant cette dernière année: Dr. *Franz Wigger*, éminent historien de Soleure, (membre de l'AAS depuis 1961), et Dr. *Leonhard Haas*, ancien directeur des Archives fédérales suisses (1953-1973), décédé à l'âge de 92 ans, dont la date de la mort, le 20 juin 2000, n'a été communiquée qu'en avril 2001 [\[8\]](#). Cinq personnes ont démissionné; la principale raison invoquée est le départ à la retraite. Il est réjouissant de constater l'augmentation sensible des membres collectifs, provenant de dépôts thématiques ou de secteurs particuliers des administrations. Font partie désormais de cette catégorie de membres les Universités de Genève et de Lausanne.

Le comité est heureux de saluer la promotion parmi ses membres de *Hans-Robert Ammann* à la direction des Archives d'Etat du Valais, (en remplacement de *Bernhard Truffer*, retraité) et à celle des Archives cantonales de Bâle-Campagne de *Regula Nebiker* (à la place de *Matthias Manz*, démissionnaire).

- **Formation HES et d'assistant en information documentaire, formation continue interne**

Le 4 décembre 2000, la délégation à la formation a été installée par les présidents des trois associations, dans les locaux de l'Association des Bibliothèques et Bibliothécaires suisses, à Berne. Elle peut s'appuyer sur un secrétariat professionnel à quart de temps, assuré par *Marianne Tschäppät*, secrétaire générale, dont le financement est assuré en partie par l'AAS. *Jean-Daniel Zeller*, archiviste de l'Hôpital universitaire de Genève, représente depuis la fin de l'année 2000 les intérêts de l'AAS; il a pris la succession de *Christian Gilliéron* (partie apprentissage), archiviste aux Archives cantonales vaudoises, et de *Regula Nebiker*, directrice des Archives cantonales de Bâle-Campagne, dont le comité salue la qualité de l'engagement et la part prépondérante prise dans la mise en place des structures de contrôle et d'évaluation des filières d'apprentissage [\[9\]](#). Le 8 mars 2001, les présidents des trois associations, accompagnés de la secrétaire générale à la formation, ont rencontré à Berne le représentant de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie, *Andri Giéré*, pour défendre l'appellation " Spécialiste en information et en documentation ", menacée dans le projet d'aménagement de la loi sur les HES. Leur démarche a permis de confirmer la volonté de formation commune et d'empêcher la disparition de l'appellation des filières de formation des sciences de l'information au profit d'une appellation générique, qui n'en restitue pas l'originalité, la visibilité et la compatibilité avec les formations étrangères [\[10\]](#).

L'ouverture d'une nouvelle classe pour les apprentis, à Berne, en plus des classes des écoles de Lausanne et de Zurich, traduit le succès réjouissant des filières d'apprentissage. Le comité s'est préoccupé de faire valoir des conditions similaires d'enseignement entre les trois écoles et l'harmonisation des exigences. Le recours à plusieurs enseignants est une solution souhaitable pour garantir la diversité des approches et la variété des matières. D'autre part, le problème des places d'apprentissage mérite un suivi attentif de la part des associations, et la collaboration de tous les partenaires. Les dépôts d'archives ne peuvent guère recevoir un ou plusieurs apprentis sur leurs propres ressources. Seule la collaboration avec les bibliothèques et les centres de documentation paraît une solution possible et réaliste pour les Archives ; plusieurs expériences en cours tendent à le démontrer. La délégation à la formation intègre dans son cahier des charges le domaine de l'apprentissage et cherche à répondre aux besoins diffus et inquiets des apprentis, sans pouvoir disposer des ressources structurelles et humaines pour étudier chaque situation et élargir les contacts avec les employeurs ; de plus, l'AAS ne joue pas le rôle d'un syndicat dans le cadre de situations conflictuelles [\[11\]](#).

Sans avoir été sollicité comme tel, le comité a pu faire siéger *Niklaus Landolt*, archiviste adjoint aux Archives cantonales de Bâle-Ville, parmi les membres du Peer Review chargés de faire l'évaluation des HES dans les sciences de l'information de Coire et de Genève. Il a regretté que les associations professionnelles concernées n'aient pas été directement invitées à désigner des représentants.

Le comité a été attentif au vif débat qui s'est déroulé au sein de l'Association des bibliothèques et bibliothécaires au sujet de la mise à niveau des anciens titres. L'AAS n'a été affectée que marginalement par cette polémique qui a occupé constamment les rencontres des présidents des trois associations des sciences de l'information [\[12\]](#).

Désignée le 29 mai 2000 par le comité, la task force sur la formation postgrade [\[13\]](#) a siégé à cinq reprises entre le 28 juin 2000 et le 24 avril 2001. Elle a remis un rapport final en avril 2001 qui a été étudié et approuvé successivement le 1er mai et le 11 mai 2001 par la Commission de formation et le comité de l'AAS [\[14\]](#). Les principaux éléments de réflexions de la task force ont fait l'objet d'une présentation et d'une discussion, le 23 janvier 2001, à Berne, à laquelle les membres de l'AAS, de

BBS et d'ASD ont été invités à participer et à s'exprimer. Formation de niveau universitaire et spécifique aux archivistes, enseignement fait au moins dans deux des langues nationales et conçu prioritairement pour des archivistes en fonction, titre délivré " certificat de formation continue en archivistique " sur la base d'un curriculum de 5 modules de 40 heures, telles sont les conclusions principales de la task force.

Le document final a été soumis aux Universités de Lausanne, Genève et Berne; le début de la formation postgrade est prévu à l'automne 2002 et le recours à des enseignants étrangers s'avère nécessaire [\[15\]](#).

Le comité a pris le soin d'avertir régulièrement de l'avancement des réflexions de la task les deux autres associations et les deux Hautes Ecoles Spécialisées de Genève et de Coire. Il a fait comprendre que sa démarche n'était pas une mesure de défiance envers ses partenaires de la formation commune au niveau de l'apprentissage et des HES, mais s'imposait pour le niveau postgrade en raison des profils mêmes des archivistes occupant des fonctions de responsabilité et des besoins immédiats pour les archivistes en fonction. A l'évidence, la formation postgrade, telle qu'elle a été prévue à court terme, est appelée à se développer et à prendre de l'extension vers des formations lourdes (master de 600 heures). Elle aura, selon le comité, des effets bénéfiques sur les filières de formation continue dans la mesure où elle devrait situer de nouvelles attentes et permettre d'amener des archivistes aux divers niveaux de responsabilité dans les institutions d'archives.

● Relations nationales et internationales

Le comité a été représenté par son *président* à l'inauguration du Centre de désacidification du papier à Wimmis, le 1er septembre 2000, par *Johanna Gisler*, membre du comité, à l'Assemblée générale des Bibliothèques et Bibliothécaires suisses (Montreux, 20-23 septembre 2000), par *Silvio Bucher*, directeur des Archives cantonales de Saint-Gall, à la Rencontre des Archives de l'Europe centrale (Ratisbonne/Regensburg, 8-10 octobre 2000) et à la 71e Assemblée générale de l'Association des archivistes allemands (Nuremberg, 10-13 octobre 2000), par *Cristina Bianchi*, membre du comité, à la rencontre avec des représentants de l'Archives and Records Management Association (Carouge, 18-19 septembre 2000), par *Johanna Gisler*, à l'Assemblée générale de l'Association suisse de documentation (Ittingen, 5-6 avril 2001) et par *Anton Gössi*, directeur des Archives cantonales de Lucerne, au 61e Südwestdeutscher Tag (Schaffhouse, 25-27 mai 2001) - il est à relever que cette rencontre a été organisée par les Archives cantonales de Schaffhouse (*Roland Hofer*) et les Archives de la Ville de la Schaffhouse (*Peter Scheck*).

Le XIVe Congrès mondial des archivistes, à Séville, du 21 au 26 septembre 2001, a confirmé la présence des archivistes suisses sur le plan international. Plusieurs d'entre eux, soutenus par le comité qui a coordonné les réponses et les appuis auprès du Secrétariat général du Conseil international des archives, ont été nommés dans divers comités, commissions et groupes de travail. Ce fait est réjouissant et correspond aux déclarations réitérées depuis plusieurs années par le comité. *Christoph Graf*, directeur des Archives fédérales suisses, membre du Comité exécutif et président de la Conférence Internationale de la table ronde des Archives, et le regretté *Fritz Lendenmann* (1949-2000), membre fondateur de la Section Internationale des Archives communales, avaient montré l'exemple dès le début des années 1990 en accédant à des fonctions importantes sur le plan international, et suivant en cela les traces de l'ancien directeur des Archives fédérales, *Oscar Gauye*, qui fut longtemps le seul représentant suisse dans les instances internationales. En faisant adopter par l'Assemblée générale de Porrentruy une déclaration d'ouverture, le comité a souhaité que les archivistes suisses renforcent leur présence à tous les niveaux de relations, régionales, transfrontalières et internationales. Il a été suivi largement dans sa politique et remercie tous les archivistes qui font le pas [\[16\]](#).

Il a encouragé la participation directe d'archivistes suisses à la VIe Conférence européenne des archivistes à Florence, les 30 mai - 2 juin 2001, placée sous le thème *Les Archives entre le passé et le futur*. Les Archives fédérales suisses et des membres du Groupe de travail pour l'archivage de supports électroniques ont présenté des conférences remarquées ; un stand suisse a été monté dans l'enceinte de la Conférence. Cette présence a permis de nouer de larges et importants contacts.

● Divers

La Conférence des directrices/directeurs des Archives cantonales et des Archives fédérales, ainsi que de la Principauté du Liechtenstein, a décidé le 15 mai 2000 de publier un *Répertoire des dossiers de réfugiés des cantons 1930-1950*, dans le cadre de la collection des inventaires des Archives fédérales suisses et en coédition avec l'AAS. Le *président* a siégé au sein du Groupe de travail, formé de *Silvio Bucher*, directeur des Archives cantonales de Saint-Gall, et de *Guido Koller*, conseiller scientifique aux Archives fédérales suisses, et qui a pu bénéficier de l'engagement de deux collaborateurs financés par les Archives fédérale suisses et les Archives cantonales de Saint-Gall (*Marie-Agnès Nienhaus* et *Martin Jäger*). La sortie de presse coïncide avec les dates de l'assemblée générale de l'AAS de 2001 et fera l'objet d'une présentation dans *ARBIDO* 9/2001.

Le comité a été consulté par les services fédéraux pour donner son avis sur le projet de loi sur le transfert international des biens culturels (réponse du 8 décembre 2000) et sur la nouvelle loi sur la radio et la télévision, notamment sur l'article concernant le dépôt des programmes (réponse 25 avril 2001).

Dans les réflexions en cours sur l'informatisation de l'état civil, l'AAS et la Conférence des directrices / directeurs des Archives cantonales et des Archives fédérales, ainsi que de la Principauté du Liechtenstein ont délégué *Josef Zwicker*, directeur des Archives de l'Etat de Bâle-Ville, dans le groupe de travail mis en place au niveau fédéral pour étudier les aspects de l'archivage des données informatisées de l'état civil, " Infostar " (Elektronische Führung der Personenstandsregister).

Financée à hauteur de Fr. 125 000,-- par la Conférence des directrices/directeurs des Archives cantonales et des Archives

fédérales, ainsi que de la Principauté du Liechtenstein, l'étude sur l'archivage électronique a été conduite par une délégation de la Conférence, dans laquelle le président de la Conférence, *Peter Hoppe*, et le président de l'AAS siègent aux côtés d'*Andrea Voelmin*, directrice des Archives cantonales d'Argovie, de *Niklaus Butikofer*, chef de section aux Archives fédérales suisses, et de *Beat Gnädinger*, archiviste aux Archives cantonales de Thurgovie et membre du Groupe de travail pour l'archivage de documents électroniques^[17]. L'installation de ce comité de pilotage, qui est secondé activement par les membres du Groupe de travail pour l'archivage de documents électroniques, fait suite à la résolution prise le 14 septembre 2000 par les participants à l'assemblée générale de Porrentruy.

Lors de sa nomination en septembre 1998, à Bellinzzone, le nouveau comité de l'AAS a inscrit dans son programme de travail des années 1998 à 2001 la réalisation d'un dictionnaire de terminologie archivistique des sources d'archives élaborées dans les administrations publiques en Suisse. Formé de neuf personnes dont plusieurs proviennent du comité de l'AAS, il a livré sur le site internet de l'AAS les résultats de ses réflexions (nomenclatures et bibliographie) qu'il soumet à l'appréciation des membres de l'AAS. Il a dû reconsidérer les termes initiaux de son projet, élargir le nombre des publics visés et limiter ses objectifs à des attentes réalistes. C'est ainsi qu'il a organisé sous le titre de *Répertoires de termes utiles aux archivistes suisses* quatre listes de mots autour des matières suivantes : archivistique générale, termes de l'administration, informatique et restauration. Le groupe de travail est conscient des imperfections de sa démarche, mais la considère comme nécessaire. Il a fait sien, même s'il a réduit entre-temps l'ampleur de ses tâches, l'objectif qu'il affichait par l'intermédiaire de son président dans la lettre du 1er décembre 1998 à l'ensemble des dépôts d'archives cantonales et aux Archives fédérales suisses: " Lancer un dictionnaire de terminologie archivistique nous paraît participer des buts de l'AAS; son opportunité est renforcée par la mise en place de filières de formation et de diffusion des pratiques archivistiques. Le dictionnaire: une manière de rapprocher les archives en Suisse ; une façon de valoriser la profession ; une contribution au développement de l'archivistique "^[18].

Grâce à l'esprit de collaboration des Archives cantonales de Lucerne, le site web de l'AAS a été constamment mis à jour par *Markus Lischer* ; son utilisation pour des consultations larges de ses membres a été introduite en 2001 avec les projets de la task force et de la terminologie archivistique. Le comité entend renforcer les liens entre ses membres par le recours accru aux nouvelles technologies et en confiant au site les informations permanentes et les plus immédiates^[19]. Il veille aussi à ce que les travaux de ses diverses structures de fonctionnement aboutissent sur le site, ou, s'ils doivent être gérés sur le site d'un des membres, bénéficient d'un lien clair et d'une autorisation en bonne et due forme.

Au terme de son rapport, le dernier qu'il rédige, le président remercie tous les membres du comité de leur entier soutien et de leur constante disponibilité, alors que la charge de travail ne manquait pas. Il a pu compter sur l'appui des divers groupes et a rencontré beaucoup de compréhension des institutions et des membres qu'il a sollicités individuellement et collectivement. Il a pu accomplir son mandat dans de très bonnes conditions d'intelligence et de collaboration ; il salue en particulier ses collègues du comité, *Rodolfo Huber*, vice-président, et *Gérald Arlettaz*, représentant des Archives fédérales suisses au sein du comité, avec lesquels il a partagé douze ans de présence harmonieuse au comité et qui se retirent aussi cette année du comité. Il relève également la qualité de l'action de *Stefan Jäggi*, qui aura fait beaucoup pour la mise en place et l'essor des filières de formation et qui quitte, à la faveur de l'assemblée générale de Genève, la présidence de la Commission de formation et toute charge au sein de cette commission. Sa reconnaissance va enfin au secrétariat central, emmené avec toujours la même fermeté et efficacité par *Silvia Müller*, et au personnel des Archives cantonales vaudoises qui n'a pas ménagé sa peine pour l'aider à absorber les charges de travail dues à des mandats cumulés pour l'AAS.

Gilbert Coutaz, président

3. Finances / Finanzen /Finanze dell'AAS/VSA/AAS

3.1.1 Comptes 2000 et rapport du trésorier/Jahresrechnung 2000 und Bericht des Kassiers

Vermögensrechnung VSA 2000

| | | Geschäftsjahr 2000 | | Vorjahr | | Abweichung +/- | |
|-----------------|--|--------------------|---------------|--------------|--|----------------|--|
| | | Aktiven | Passiven | | | | |
| AKTIVEN | | | | | | | |
| 1000 | Kasse | Fr 48.15 | | Fr 108.00 | | -Fr 59.85 | |
| 1010 | Postcheckkonto | Fr 39'986.36 | | Fr 18'233.26 | | Fr 20'733.10 | |
| 1021 | Credit Suisse | Fr 69'345.05 | | Fr 69'494.35 | | -Fr 149.30 | |
| 1050 | Debitoren allgemein | Fr 3'646.80 | | Fr 1'913.50 | | Fr 1'933.30 | |
| 1069 | Debitor Steuerverwaltung | Fr 521.65 | | Fr 264.40 | | Fr 257.25 | |
| 1090 | Transitorische Aktiven | Fr - | | | | Fr - | |
| PASSIVEN | | | | | | | |
| 2000 | Kreditoren allgemein | | Fr 5'996.05 | Fr 5'790.30 | | Fr 205.75 | |
| 2090 | Transitorische Passiven (Machbarkeitsstudie) | | Fr 24'100.00 | Fr - | | Fr 24'100.00 | |
| 2100 | Eigenkapital am 1.1.2000 | Fr 84'223.21 | | Fr 79'791.86 | | Fr 4'431.35 | |
| | Verlust gem. ER | -Fr 1'591.25 | | Fr 4'431.35 | | -Fr 6'022.60 | |
| | | Fr 82'631.96 | | | | | |
| | Verbandsvermögen am 31.12.2000 | | Fr 82'631.96 | Fr 84'223.21 | | -Fr 1'591.25 | |
| | | Fr 112'728.01 | Fr 112'728.01 | Fr 90'013.51 | | | |

Für die Buchhaltung:

Silvia Müller

Bern, 23. April 2001

Der Kassier:

Hans-Robert Ammann, Staatsarchiv Wallis

3.1.2 Budget 2002

Erfolgsrechnung 2000 / Budget 2001 / Voranschlag 2002

| | Geschäftsjahr 2000 | | Budget 2000 | | Vorjahr | | Budget 2001 | | Voranschlag 2002 | | |
|------------------------------------|---------------------------------------|-----------|------------------|-----------|------------------|-----------|------------------|-----------|-------------------|-----------|------------------|
| AUFWAND | | | | | | | | | | | |
| <u>Vorstand</u> | | | | | | | | | | | |
| 4001 | Spesen Vorstand | Fr | 1'394.05 | Fr | 2'500.00 | Fr | 2'475.60 | Fr | 2'500.00 | Fr | 2'500.00 |
| 4002 | Spesen VSA-Delegierte | Fr | - | Fr | 800.00 | Fr | 1'206.25 | Fr | 800.00 | Fr | 800.00 |
| | Total Vorstand | Fr | 1'394.05 | Fr | 3'300.00 | Fr | 3'681.85 | Fr | 3'300.00 | Fr | 3'300.00 |
| <u>Generalversammlung</u> | | | | | | | | | | | |
| 4109 | Kosten GV | Fr | 292.00 | Fr | 700.00 | Fr | 430.00 | Fr | 700.00 | Fr | 700.00 |
| | Total Generalversammlung | Fr | 292.00 | Fr | 700.00 | Fr | 430.00 | Fr | 700.00 | Fr | 700.00 |
| <u>Kommissionen/Tagungen/Kurse</u> | | | | | | | | | | | |
| 4201 | Bildungsausschuss | Fr | 967.10 | Fr | 500.00 | Fr | 839.70 | Fr | 800.00 | Fr | 1'000.00 |
| 4301 | *Arbeitsstagen | Fr | 6'530.30 | Fr | 3'500.00 | Fr | 2'766.20 | Fr | 4'000.00 | Fr | 4'000.00 |
| 4302 | *Einführungskurs | Fr | 29.05 | Fr | - | Fr | 5'317.10 | Fr | 15'000.00 | Fr | - |
| 4303 | *Spezialtagungen | Fr | 8'986.20 | Fr | 3'500.00 | Fr | - | Fr | - | Fr | 4'000.00 |
| 4202 | Koordinationskommission | Fr | 105.00 | Fr | 500.00 | Fr | 260.30 | Fr | 500.00 | Fr | 800.00 |
| 4203 | Archive priv. Wirtschaft | Fr | 2'890.00 | Fr | 2'000.00 | Fr | 2'220.00 | Fr | 2'400.00 | Fr | 2'500.00 |
| 4204 | Arbeitsgruppe Mikroformen | Fr | - | Fr | 500.00 | Fr | 961.10 | Fr | 500.00 | Fr | 500.00 |
| 4205 | Arbeitsgruppe elektronische Akten | Fr | 156.00 | Fr | 800.00 | Fr | 2'367.20 | Fr | 500.00 | Fr | 500.00 |
| 4206 | Arbeitsgruppe geistl. Archive | Fr | 325.30 | Fr | 500.00 | Fr | 458.25 | Fr | 700.00 | Fr | 900.00 |
| 4207 | Fachgruppe Spitalarchive | Fr | - | Fr | - | Fr | - | Fr | - | Fr | - |
| 4208 | Geschäftsstelle Ausbildungsdelegation | Fr | - | Fr | - | Fr | - | Fr | 3'500.00 | Fr | 3'500.00 |
| | Total Kommissionen | Fr | 19'986.95 | Fr | 11'800.00 | Fr | 15'189.65 | Fr | 27'900.00 | Fr | 17'700.00 |
| <u>Beiträge</u> | | | | | | | | | | | |
| 4401 | Verbände/Vereine CIA | Fr | 633.60 | Fr | 500.00 | Fr | 513.80 | Fr | 500.00 | Fr | 500.00 |
| 4402 | Geschenke/Todesfälle | Fr | 2'665.05 | Fr | 2'700.00 | Fr | - | Fr | 500.00 | Fr | 500.00 |
| | Total Verbandsbeiträge | Fr | 3'298.65 | Fr | 3'200.00 | Fr | 513.80 | Fr | 1'000.00 | Fr | 1'000.00 |
| <u>Publikationen</u> | | | | | | | | | | | |
| 4601 | Arbido | Fr | 9'300.00 | Fr | 12'000.00 | Fr | 18'300.00 | Fr | 12'000.00 | Fr | 12'000.00 |
| 4602 | Öffentlichkeitsarbeit, Internet | Fr | 720.00 | Fr | 800.00 | Fr | 320.00 | Fr | 800.00 | Fr | 800.00 |
| 4603 | VSA Publikationen allg. | Fr | 508.00 | Fr | 9'400.00 | Fr | 6'236.45 | Fr | 2'500.00 | Fr | 2'500.00 |
| 4609 | I+D Broschüren | Fr | 6'939.05 | | | | | | | | |
| | Total Publikationen | Fr | 19'467.05 | Fr | 22'200.00 | Fr | 24'856.45 | Fr | 15'300.00 | Fr | 15'300.00 |
| 4606 | <u>Machbarkeitsstudie</u> | Fr | 24'100.00 | Fr | - | Fr | - | Fr | 70'000.00 | Fr | 30'000.00 |
| <u>***** Verwaltungskosten</u> | | | | | | | | | | | |
| 4901 | Drucksachen, Kopien | Fr | 2'626.55 | Fr | 2'500.00 | Fr | 2'186.90 | Fr | 2'500.00 | Fr | 2'500.00 |
| 4903 | Porti/PC+Bank-Spesen | Fr | 3'058.95 | Fr | 3'000.00 | Fr | 2'920.40 | Fr | 3'000.00 | Fr | 3'000.00 |
| 4930 | Übersetzungen | Fr | 120.00 | Fr | 400.00 | Fr | 256.50 | Fr | 500.00 | Fr | 500.00 |
| 4940 | Aufwand Sekretariat/Buchhaltung | Fr | 20'176.35 | Fr | 20'000.00 | Fr | 17'758.30 | Fr | 20'000.00 | Fr | 20'000.00 |
| | Verrechnungssteuer | Fr | - | Fr | - | Fr | - | Fr | 400.00 | Fr | 400.00 |
| | Total Verwaltungskosten | Fr | 25'981.85 | Fr | 25'900.00 | Fr | 23'122.10 | Fr | 26'400.00 | Fr | 26'400.00 |
| | TOTAL AUFWAND | Fr | 94'522.55 | Fr | 67'100.00 | Fr | 67'794.05 | Fr | 144'600.00 | Fr | 94'400.00 |

Erfolgsrechnung 2000 / Budget 2001 / Voranschlag 2002

| | Geschäftsjahr 2000 | Budget 2000 | Vorjahr | Budget 2001 | Voranschlag 2002 |
|-------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|----------------------|---------------------|
| ERTRAG | | | | | |
| <u>Mitgliederbeiträge</u> | | | | | |
| 6001 Einzelmitglieder | Fr 13'722.00 | Fr 13'500.00 | Fr 13'105.00 | Fr 13'500.00 | Fr 13'500.00 |
| 6002 Studierende | Fr - | Fr 100.00 | Fr 25.00 | Fr 100.00 | Fr 100.00 |
| 6003 Kollektivmitglieder | Fr 25'495.00 | Fr 24'000.00 | Fr 23'975.00 | Fr 24'000.00 | Fr 34'000.00 |
| 6004 Spenden/Subventionen | Fr - | Fr - | Fr - | Fr - | Fr - |
| Total Mitgliederbeiträge | Fr 39'217.00 | Fr 37'600.00 | Fr 37'105.00 | Fr 37'600.00 | Fr 47'600.00 |
| <u>Kommissionen/Tagungen/Kurse</u> | | | | | |
| 6301 Arbeitstagungen | Fr 7'755.00 | Fr 4'000.00 | Fr 5'450.00 | Fr 5'000.00 | Fr 4'000.00 |
| 6302 Einführungskurs | Fr 300.00 | Fr - | Fr 20'250.00 | Fr 28'000.00 | Fr - |
| 6303 Spezialtagung | Fr 11'518.00 | Fr 3'000.00 | Fr - | Fr - | Fr 4'500.00 |
| 6304 Basisveranstaltung Ueberschuss | Fr 2'500.00 | Fr 2'500.00 | Fr 2'850.00 | Fr - | Fr - |
| Total Kurseinnahmen | Fr 22'073.00 | Fr 9'500.00 | Fr 28'550.00 | Fr 33'000.00 | Fr 8'500.00 |
| <u>Einnahmen Publikationen</u> | | | | | |
| 6601 Arbido, Subvention SAGW | Fr - | Fr - | Fr 3'000.00 | Fr - | Fr - |
| 6602 Internet, Sponsoring Homepage | Fr - | Fr - | Fr 500.00 | Fr - | Fr - |
| 6606 VSA Publikationen allg. | Fr 604.20 | Fr 9'000.00 | Fr 2'315.00 | Fr 700.00 | Fr 700.00 |
| 6609 I+D Broschüren | Fr 6'167.00 | Fr - | Fr - | Fr - | Fr - |
| Total Ertrag Publikationen | Fr 6'771.20 | Fr 9'000.00 | Fr 5'815.00 | Fr 700.00 | Fr 700.00 |
| 6606 Machbarkeitsstudie | Fr 24'100.00 | Fr - | Fr - | Fr 70'000.00 | Fr 30'000.00 |
| <u>Sonstige Einnahmen</u> | | | | | |
| 6901 Zinserträge | Fr 735.10 | Fr 800.00 | Fr 755.40 | Fr 800.00 | Fr 800.00 |
| 6700 Verrechnungssteuer | Fr - | Fr 400.00 | Fr - | Fr 400.00 | Fr 400.00 |
| 6991 verschiedene Einnahmen | Fr 35.00 | Fr - | Fr - | Fr - | Fr - |
| Total sonstige Einnahmen | Fr 770.10 | Fr 1'200.00 | Fr 755.40 | Fr 1'200.00 | Fr 1'200.00 |
| TOTAL ERTRAG | Fr 92'931.30 | Fr 57'300.00 | Fr 72'225.40 | Fr 142'500.00 | Fr 88'000.00 |

REKAPITULATION:

| | Jahr 2000 | Jahr 2000 | Jahr 1999 | Jahr 2001 | Jahr 2002 |
|-----------------------|---------------------|---------------------|--------------------|---------------------|---------------------|
| TOTAL ERTRAG | Fr 92'931.30 | Fr 57'300.00 | Fr 72'225.40 | Fr 142'500.00 | Fr 88'000.00 |
| TOTAL AUFWAND | Fr 94'522.55 | Fr 67'100.00 | Fr 67'794.05 | Fr 144'600.00 | Fr 94'400.00 |
| Gewinn/Verlust | -Fr 1'591.25 | -Fr 9'800.00 | Fr 4'431.35 | -Fr 2'100.00 | -Fr 6'400.00 |

3.2 Rapport des vérificateurs des comptes/Revisorenbericht

Revisorenbericht zur Verbandsrechnung des Vereins Schweizerischer Archivarinnen und Archivare für das Rechnungsjahr vom 1. Januar 2000 bis 31. Dezember 2000

Als Kontrollstelle unserer Vereinigung haben die unterzeichneten Revisoren die erwähnte Jahresrechnung geprüft und mit den Belegen verglichen.

Wir durften feststellen, dass

- die Buchhaltung ordnungsgemäss geführt wurde;
- die Bilanz und die Erfolgsrechnung mit der Buchhaltung übereinstimmen;
- das Vermögen ordnungsgemäss durch Bargeld, Postscheckkonto- und Sparkontobelege ausgewiesen wird.

Aufgrund der Prüfungsergebnisse beantragen wir der Jahresversammlung,

- die vorliegende Jahresrechnung zu genehmigen und gleichzeitig dem Kassier, Kollege lic. phil. Hans-Robert Ammann, den besten Dank auszusprechen

und

- dem Vorstand Décharge zu erteilen.

St.Gallen/Fribourg, den 30. April 2001

Lic. Phil. Lorenz Hollenstein
Lic. Phil. Hubert Foerster

4. Rapports d'activité/Tätigkeitsberichte/Rapporto d'attività

Commission de formation/Bildungsausschuss/Commissione di formazione

Der Ausschuss traf sich zu seinen ordentlichen drei Sitzungen. Am 1. September 2000 und am 4. Mai 2001 wurde in Olten getagt. Zur Jahresschlussstagung vom 23.-25. November 2000 lud *Rolf Aebersold* nach Altdorf ein, wo der Ausschuss nicht nur das Urner Staatsarchiv mit seinen Spezialitäten kennen lernte, sondern auch einige der reichen kulturellen Aspekte des Gotthardkantons geniessen durfte. Dem Organisator gebührt dafür ein herzlicher Dank.

Der Präsident nahm an den Vorstandssitzungen teil, wo er die Anliegen des Ausschusses vertreten konnte. Zusammen mit den Ausschussmitgliedern *Regula Nebiker* und *Andreas Fankhauser* beteiligte er sich an der Task force für ein Konzept einer archivarischen Nachdiplomausbildung. Deren Arbeit konnte im Mai 2001 mit der Verabschiedung eines detaillierten Schlussberichts abgeschlossen werden.

Neu im Ausschuss Einsitz nahmen *Bärbel Förster* als Vertreterin des Bundesarchivs und *Jean-Daniel Zeller*, der den VSA auch in der neu formierten Ausbildungsdelegation I+D vertritt; er engagiert sich besonders im Bereich Ausbildung der I+D-Assistentinnen und Assistenten.

Die Spezialtagung 2000 wurde im wesentlichen durch die AG Mikroformen organisiert; für den Ausschuss arbeitete *Rolf Aebersold* mit. Das Thema "Scan oder Microfilm - oder beides ?" stiess bei den Mitgliedern aller drei beteiligten Verbände auf grosses Interesse; die Beiträge der am 26. Oktober 2000 an der ETH Zürich durchgeführten Tagung wurden in einer separaten Publikation veröffentlicht.

Auch die Arbeitstagung 2001 war das Resultat einer partnerschaftlichen Zusammenarbeit. Gemeinsam mit dem Verein "Geschichte und Informatik" und dem Historischen Seminar (Projekt History Toolbox) sowie dem Ressort Lehre der Universität Basel konnte *Albert Pfiffner* am 30.-31. März ein vielseitiges Programm unter dem Titel "Raumlose Orte - Geschichtslose Zeit ? Internet, Archiv und Geschichtswissenschaften" realisieren. Im Zentrum stand das Internet und seine Nutzung durch Archivarinnen/Archivare und Historikerinnen/Historiker. Ein Teil der Beiträge wurde in *ARBIDO 6/2001* publiziert.

Der Einführungskurs 2001 hat mit erneut hoher Beteiligung im Februar begonnen. Als neuer EK-Sekretär ist nun *Peter Scheck* für die Organisation des Kurses verantwortlich. Das nach wie vor sehr grosse Interesse am EK beweist, dass dieses Angebot bei den VSA-Mitgliedern geschätzt wird und auch in Zukunft seine Funktion erfüllen wird.

Mein besonderer Dank gilt allen Mitgliedern des Ausschusses für ihre Mitarbeit in einem für unseren Verein zentralen Ressort. Ebenso danke ich allen Archiven, die sich in irgendeiner Form in der Aus- und Weiterbildung engagieren, sei dies durch die Beteiligung am EK, an der I+D-Ausbildung oder durch die Freistellung von Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern für verschiedene Aufgaben im Interesse der Aus- und Weiterbildung.

Dies ist mein letzter Jahresbericht, den ich als Präsident des Bildungsausschusses dem VSA vorlege. Auf Ende 2001 habe ich dem Vorstand meinen Rücktritt bekannt gegeben. Seit ich 1994 dieses Amt angetreten habe, hat sich im VSA auch bezüglich Aus- und Weiterbildung einiges verändert; ich denke vor allem an die Beteiligung an der Konzipierung der Ausbildung für den Bereich I+D. Leider hat sich das vordringliche Anliegen des VSA, eine adäquate Ausbildung auf Nachdiplomstufe, noch nicht realisieren lassen. Ich bin jedoch zuversichtlich, dass sich auch diese Lücke in den kommenden Jahren schliessen lässt. So wünsche ich dem Bildungsausschuss unter seinem neuen Präsidenten *Albert Pfiffner* für seine weitere Tätigkeit im Dienste der VSA-Mitglieder viel Erfolg.

Dr. Stefan Jäggi, Präsident

Commission de coordination/Koordinationskommission/Commissione di coordinamento

Das Berichtsjahr 2000/2001 war in erster Linie durch tiefgreifende personelle Veränderungen innerhalb der Koordinationskommission (KoKo) geprägt. Zunächst verliess uns *Markus Büsschi*, der der Kommission seit 1997 angehört hatte, da er sich beruflich neu orientierte. *Simone Chiquet* vom Schweizerischen Bundesarchiv trat in seine Fussstapfen und sorgte nicht nur für einen nahtlosen Übergang, sondern auch für die erfreuliche Verdoppelung des Frauenanteils. Mit dem Eintritt von *Pierre Flückiger* von den Archives d'Etat de Genève konnte Anfang des Jahres 2001 die oft beklagte personelle Untervertretung der Romandie endlich gemildert werden. Schliesslich erklärte *Josef Zweifel* nach 18-jähriger

Kommissionsarbeit seinen Rücktritt aus der KoKo. *Josef Zweifel*, der die Koordinationskommission von 1991 bis 1998 als Präsident mit viel Sachverstand und Übersicht geleitet hatte, hat die Kommission und ihre Arbeit darüber hinaus ganz massgeblich geprägt. So geht die noch heute übliche Strukturierung der Empfehlungspapiere auf seine Initiative zurück; auch hatte er ganz wesentlichen Anteil an der Verschiebung beziehungsweise Erweiterung der Kommissionsziele weg von der reinen Koordinationstätigkeit hin zu einer breiteren Dienstleistung im Bereich Bewertung und Überlieferungssicherung. Beispielhaft für das grosse Verantwortungsgefühl gegenüber der Kommission und dem Berufsverband, das *Josef Zweifel* über all die Jahre stets auszeichnete, ist die Tatsache, dass er sich auch nach seinem Rücktritt als Präsident weiterhin in den Dienst der Kommission gestellt hat und zum Zeitpunkt seines endgültigen Ausscheidens mit *Reto Weiss* einen kompetenten Nachfolger aus dem Staatsarchiv Zürich gewinnen konnte. Dennoch hinterlässt er in unseren Reihen sowohl fachlich als auch menschlich eine grosse Lücke. Die Koordinationskommission und mit ihr der VSA sind *Josef Zweifel* zu grossem Dank verpflichtet.

Wiederum hielt die Kommission zwei Sitzungen ab (30.11.2000 in Bern; 15.5.2001 in Luzern mit anschliessender Besichtigung des Bourbaki-Panoramas). Die oben erwähnten personellen Umwälzungen führten unter anderem dazu, dass die Koordinationskommission lediglich zwei weitere Archivierungsempfehlungen zuhanden des VSA-Vorstandes endgültig verabschieden konnte :

- Steuerakten
- Groupe de concertation des cantons frontaliers limitrophes de la France.

Ein Versand der Empfehlungspapiere ist wie üblich zum Jahresende vorgesehen.

Die jüngsten Empfehlungspapiere können neu auch im Internet konsultiert werden. Sowohl vom systematischen als auch vom alphabetischen Inhaltsverzeichnis aus ermöglichen entsprechende Links den raschen Zugriff auf die Zusammenfassungen, die jeweils in Deutsch und in Französisch vorliegen. Vom systematischen Inhaltsverzeichnis aus ist zudem der Zugriff auf das gesamte Papier (Worddokument) möglich. Bis Ende 2002 soll dieses Angebot durch Ergänzung "lies Neu-Redaktion" von Zusammenfassungen für alle bisher verabschiedeten Papiere abgerundet werden.

Gerne benutze ich die Gelegenheit, um allen Kommissionsmitgliedern für ihre engagierte Mitarbeit und für das ausgesprochen kollegiale Klima, das innerhalb der Kommission herrscht, herzlich zu danken. Ferner dankt die Koordinationskommission *Myriam Erwin* für ihre Übersetzungsarbeiten sowie *Markus Lischer* für seinen technischen Support.

Daniel Kress, Präsident

Groupe de travail Microformes/Arbeitsgruppe Mikroformen/ Gruppo di lavoro microforme

Die Aktivitäten des Jahres 2000 standen ganz im Zeichen der Vorbereitungen für die Tagung "Scan oder Mikrofilm : Ja, nein, beides ?! / Scanner ou microfilm : outils alternatifs ou complémentaires ?!" vom 26. Oktober 2000 an der ETH Zürich, gleichzeitig die VSA-Arbeitstagung 2000.

Letztlich liegt die Verantwortung für die Art und Weise des Datenerhalts bei den Archivaren oder Bibliothekarinnen. Das Ziel des Anlasses war deshalb die Vermittlung von Expertenwissen, um die Entscheidungsfindung des analogen oder digitalen Datenerhalts zu erleichtern : Patentrezepte gibts keine, jede Institution muss auf Grund ihrer individuellen Voraussetzungen und Kontexte optimale Lösungen suchen. Fachleute aus dem In- und Ausland präsentierten keine schönen Entwürfe und theoretischen Modelle, sondern vermittelten Einblicke in konkrete Projekte und Arbeiten mit all ihren Erfolgen und noch anstehenden Problemen.

Das Interesse an der Tagung übertraf unsere kühnsten Erwartungen; weil wegen des bereits laufenden Semesters kein grösserer Hörsaal zur Verfügung stand, mussten leider 20 der 160 Anmeldungen retourniert werden. Im Frühling 2001 erschien ausserdem im Rahmen der "Schriftenreihe der ETH-Bibliothek Zürich" der Tagungsbericht mit CD-Beilage (kann an der ETH-Bibliothek bezogen werden à Fr. 30.-, solange Vorrat).

Als neue Projekte klärt die Arbeitsgruppe derzeit Möglichkeiten und Umsetzungen von Benchmarking und Archivpool ab. Weiterhin findet ein reger Austausch technischen Wissens statt, auch nach extern. Ich möchte an dieser Stelle den Kolleginnen und Kollegen meinen ganz herzlichen Dank für ihr Engagement für die Arbeitsgruppe aussprechen !

Wegen Berufswechsels haben letztes Jahr zwei aktive Mitglieder (*Ulrich Bangarter*, ETH-Bibliothek Zürich, *Erwin Schilliger*, Schweizerische Landesbibliothek) die Arbeitsgruppe verlassen; es rückten eine Vertreterin der SLB sowie ein Berufs-Verfilmer (*Christoph Aebi*, Staatsarchiv Freiburg) nach. Leider scheiterte bisher die Suche nach einem zweiten Sitz aus der Romandie. Alle Kandidaten wagten sich nicht über die Hürde der deutschen Sprache. Damit wir unsere Sitzungen nicht in Englisch abhalten müssen : Interessierte Fachpersonen aus der Romandie mit Deutschkenntnissen wären hoch willkommen (Dialektkenntnisse fakultativ, wir sprechen auch bon allemand...)!

Dr. Karl Böhler, Präsident

Groupe de travail Archives des entreprises privées/ Arbeitsgruppe Archive der privaten Wirtschaft/Gruppo di lavoro per gli archivi di imprese private

Lors de l'exercice écoulé, le groupe de travail a consacré l'essentiel de son activité à améliorer et à faire connaître le répertoire élaboré sur la base de la vaste enquête menée les années précédentes. Les archives économiques suisses à Bâle ont été en mesure d'installer un moteur de recherche performant et convivial qui permet désormais à tout chercheur de consulter notre site qui s'intitule " ArCHeco ", selon différents critères. La consultation du site a déjà permis un certain nombre de recherches prometteuses.

Par ailleurs, le 19 janvier 2001, le groupe de travail a invité un certain nombre de responsables d'institutions s'intéressant aux archives d'entreprises pour leur présenter notre travail. Onze personnes ont répondu à notre invitation et ont participé activement à une discussion nourrie sur l'avenir des archives des entreprises en Suisse. D'importants contacts ont été noués à cette occasion.

L'objectif principal du groupe est de poursuivre son travail de sensibilisation auprès des archivistes et des entreprises elles-mêmes afin de compléter notre répertoire qui sera régulièrement mis à jour. Cela nécessite une mise au courant permanente des archivistes et des chercheurs de la part du groupe de travail. Les archivistes ont été informés des possibilités offertes pour ajouter de nouvelles données.

Didier Grange a publié trois articles à l'adresse de lecteurs étrangers, soit " Les archives d'entreprises suisses révélées grâce au web ", dans *Imprese e storia*, 2/2000 ; " Les archives d'entreprises suisses s'affichent sur le web ", dans *La lettre des archivistes* (Association des archivistes français), 55, novembre-décembre 2000 ; et " ArCheco : les archives d'entreprises suisses accessibles sur le web ", dans *La Chronique* (Association des archivistes du Québec), janvier 2001. Enfin, *Béatrice Veyrassat* a également rédigé un compte-rendu : " Archeco " : les archives d'entreprises suisses accessibles sur le web ", pour la revue *Entreprise et histoire*, 2000, No 25.

Par ailleurs, nous avons soutenu le projet de création d'un " Centre jurassien d'archives et de recherches économiques " qui pourrait être installé à Saint-Imier.

La groupe a malheureusement dû enregistrer la démission de *Tanja Aenis*, ancienne archiviste de l'entreprise Novartis. *Didier Grange* et le soussigné ont annoncé également leur désir d'être remplacés après la prochaine assemblée générale de l'AAS. Des démarches sont donc en cours pour renforcer le groupe de travail et assurer sa pérennité en le rattachant plus formellement aux Archives économiques suisses à Bâle. En effet, tout le travail effectué à ce jour n'aurait pu être réalisé sans le soutien logistique de cette institution dirigée par *Johanna Gisler*, qui prendra la présidence du groupe.

Profitant de ce bref rapport d'activité, je voudrais remercier toutes celles et tous ceux qui m'ont accompagné dans cette aventure depuis 1994.

Jean-Marc Barrelet, président

Groupe de travail pour l'archivage de documents électroniques/Arbeitsgruppe Archivierung elektronischer Akten/Gruppo di lavoro Archiviazione dei documenti elettronici[\[20\]](#)

Die Arbeitsgruppe Archivierung elektronischer Akten traf sich während des Berichtsjahres dreimal zu Sitzungen am Bundesarchiv. Daneben fanden Treffen von Untergruppen statt. Im November 2000 wurde *René Quillet*, Staatsarchiv Baselland, als neues Mitglied in die Arbeitsgruppe aufgenommen.

Am 16. Juni 2000 führte die AG AEA die dritte (abschliessende) Basisveranstaltung im Rahmen des Aktionsprogramms "Archivieren im Informationszeitalter" durch. Der Anlass stand unter der Fragestellung nach den "Strategien zur Archivierung digitaler Unterlagen". Mit *Margret Hedstrom*, Associate Professor an der School of Information der University of Michigan in Ann Arbor, konnte wiederum eine hervorragende ausländische Kennerin der Materie gewonnen werden. Ihr Eröffnungsreferat trug den hoffnungsvollen Titel "It is never too late : Lessons from strategic approaches to electronic records". *Roger Peter*, Mitglied unserer Arbeitsgruppe, präsentierte sodann die Resultate einer Enquête unter den grösseren Archiven der Schweiz über deren Strategien im Umgang mit elektronischen Unterlagen[\[21\]](#). Auf reges Interesse der Teilnehmer und Teilnehmerinnen stiess auch die engagierte Diskussionsrunde, für die sich mehrere Schweizer Archivdirektoren zur Verfügung gestellt hatten.

Als eine Art Synthese des gesamten Aktionsprogramms gestaltete die Arbeitsgruppe ein Sonderheft von *ARBIDO*[\[22\]](#).

Unterstützt von den Teilnehmenden der letzten Basisveranstaltung und von der VSA-Jahresversammlung 2000, stellte die Arbeitsgruppe an die "Konferenz der leitenden Archivare und Archivarinnen auf Bundes- und Kantonebene (...)"Antrag auf Durchführung einer Machbarkeitsstudie im Hinblick auf eine nationale Strategie zur Archivierung elektronischer Unterlagen. Die Konferenz stimmte im November 2000 dem Projektantrag der AG AEA - inkl. Finanzierungsmodell - zu. Sowohl in den Lenkungsausschuss wie in das Projektteam konnten Mitglieder der Arbeitsgruppe Einsitz nehmen. *Thomas Schärli* wurde für die Funktion des Projektleiters der Auftraggeberseite gewonnen. Mit der Verabschiedung des Projektberichts darf auf

Groupe de travail Archives ecclésiastiques/Arbeitsgruppe Geistliche Archive/Gruppo di lavoro per gli archivi ecclesiastici

Die AGGA hat an ihrer Herbsttagung am 21. November 2000 in der Benediktinerabtei Einsiedeln das Studium mit den rechtlichen Situationen der geistlichen Archive im Verhältnis zu deren Trägerschaften abgeschlossen. Ein Referat von Dr. iur. *Urs Josef Cavelti* über "Datenschutz und kirchliche Archive" rundete das Thema ab und erbrachte eine rege Abschlussdiskussion unter Anteilnahme des beigezogenen Gastes *P. Laurentius Koch OSB* (Archivar Benediktinerabtei Ettal/Bayern und Präsident "Arbeitsgemeinschaft Ordensarchive" für deutschsprachiges Europa AGOA).

Seitdem und vermehrt seit der Frühjahrstagung in der Benediktinerabtei Engelberg am 3. April 2001 widmet sich die AGGA dem "VSA-Weiterbildungstag 2003" und der projektierten "Enquête kirchlicher Archivbestände", alles unter dem Aspekt Kirche/Staat. Für beide Themen wurde eine Vorbereitungs-/Redaktionskommission bestellt zwecks Vorbereitung, Recherchen und Koordinierungen. Die Kommission traf sich im Verlauf des Berichtsjahres zu 2 Sitzungen in Olten und zu 1 Sitzung in Luzern. Die redaktionelle Leitung der Enquête liegt bei *Marlis Betschart*. Luzern ist als Tagungsort für den Spezial-Bildungstag VSA vorgesehen aus Gründen des Umfeldes geistlicher Archivlandschaften und aus der Perspektive, dass die Universität Luzern unter ihrem inskünftigen Rektor Prof. Dr. *Markus Ries* (ehemaliger Archivar Bistum Basel) ihre infrastrukturelle Unterstützung für diese Tagung signalisiert.

Die AGGA profitiert von ihrem effizienten Sekretariat in den Händen von Dr. *Rolf De Kegel*, Stiftsarchivar der Benediktinerabtei Engelberg. Ihm wie auch allen Mitgliedern der AGGA danke ich für die erspriessliche und speditiv bewältigte Zusammenarbeit. Auch durfte die AGGA seitens der kirchlichen Institutionen in der Schweiz und des Staatsarchives des Kantons Luzern, die ihre Infrastrukturen für Administration und Tagungen gastfreundschaftlich zur Verfügung stellten, wiederum Unterstützungen erfahren.

Dr. Christian Schweizer, Präsident

Délégué de l'AAS au Conseil de fondation du Dictionnaire historique de la Suisse / Delegierter des VSA im Stiftungsrat des Historischen Lexikons der Schweiz (HLS)/Delegato dell'AAS al Consiglio di fondazione del Dizionario storico della Svizzera

Anfang Juni 2001 erfolgte ein wichtiger Schritt in der zwölfjährigen Geschichte des HLS : die erste Tranche des 1. Bandes der deutschsprachigen Ausgabe wurde bei Schwabe & Co. AG in den Druck gegeben. Kurz darauf konnte auch die Drucklegung der französischen und der italienischen Ausgabe eingeleitet werden. Die 1. Bände aller drei Sprachausgaben werden 2002 erscheinen.

Bis Mitte 2001 sind über 60% aller Artikel eingegangen. Die elektronische Publikation umfasste zu diesem Zeitpunkt im öffentlichen zugänglichen Web externe rund 22'000 Artikel, was über 7 gedruckten Bänden entspricht und im passwortgeschützten Web zusätzlich rund 10'000 Originalartikel. Damit sind über 20% aller Artikel im elektronischen HLS zugänglich, dessen Benützung jährlich um 50% steigt.

Die wiederholten Kürzungen der Bundesbeiträge haben zu einem finanziellen Engpass geführt, dem mit einer Drosselung der Produktion im Jahr 2001 begegnet wurde. Anlässlich eines Gesprächs der Präsidenten der SAGW und des Stiftungsrates des HLS sowie des Chefredaktors mit Frau Bundesrätin *Ruth Dreifuss* und Bundesvertretern im Juni 2001 wurden dem HLS zusätzliche Bundesmittel in Aussicht gestellt, um die redaktionellen Arbeiten bis zum vorgesehenen Termin Ende 2008 abschliessen zu können.

Dr. Silvio Margadant, Delegierter

Délégués de l'AAS au Comité de la protection des biens culturels/Delegierte des VSA im Schweizerischen Komitee für Kulturgüterschutz/Delegati dell'AAS al Comitato per la protezione dei beni culturali

Barbara Roth, archiviste-adjointe aux Archives d'Etat de Genève, et *Hans Lauper*, directeur des Archives cantonales de Glaris, ont succédé, en septembre 2000, à *Catherine Santschi*, archiviste d'Etat de Genève, au sein du comité de la protection des biens culturels. Ils se sont initiés aux dossiers dont le principal est la troisième édition de l'inventaire des biens culturels d'importance nationale, qui a paru en 1995 avec une nouvelle carte des biens culturels. Il appartiendra aux

responsables cantonaux, qu'il s'agisse des archivistes ou des préposés aux biens culturels en général, d'être attentifs aux modifications qui ont pu se produire en cette matière: nouveaux biens culturels, réévaluations, dévaluations ou même destructions de biens culturels portés à l'inventaire - car il n'a évidemment aucun sens de mettre sur un tel inventaire des biens culturels qui n'existent plus, ou dont la protection serait impossible.

Dr. Barbara Roth et Dr. Hans Lauper, Delegierte

Délégué à la Section des associations professionnelles d'archivistes (SPA), Conseil international des archives (CIA) / Delegierter des VSA in der "Section des associations professionnelles d'archivistes, Conseil international des archives" / Delegato dell'AAS al "Section des associations professionnelles d'archivistes", Conseil international des archives

Le Comité de la Section s'est réuni deux fois pendant l'année écoulée : lors du Congrès mondial qui s'est tenu l'automne 2000 à Séville, puis à Florence, juste avant la VIe Conférence européenne des Archives, en mai 2001.

Il a revu complètement le Règlement interne et proposé une nouvelle mouture qui sera soumise aux membres de la Section lors de la rencontre de la CITRA, qui se tiendra à Reykjavik, en octobre de cette année. Parmi les modifications proposées, deux méritent plus particulièrement d'être relevées. La première vise à étendre la participation à la Section aux membres des associations professionnelles de records managers (gestionnaires de documents). La seconde permettrait à chaque association professionnelle, composée tant d'archivistes que de records managers, d'obtenir une voix lors des votes organisés par la Section.

Les objectifs de la Section ont été confirmés lors de la révision du Règlement. Il est peut-être utile de les rappeler ici :

- Promouvoir la collaboration entre les associations professionnelles de records managers et d'archivistes.
- Réunir et disséminer des informations de toutes les associations professionnelles de records managers et d'archivistes.
- Encourager l'établissement de nouvelles associations professionnelles de records managers et d'archivistes.
- Promouvoir et tenir à jour le Code d'éthique du CIA.
- Mener des projets d'intérêt professionnel.

Parmi les projets, le Comité souhaite apporter son aide à nos collègues des pays en voie de développement ou à celles et ceux qui n'ont pas accès à la formation et à l'information dans notre profession. Plusieurs initiatives, entr'autres espagnoles et israéliennes ("archivistes sans frontières"), ont déjà porté leurs fruits et pourraient servir d'exemple ; mais il conviendrait de mettre sur pied un programme et une coordination internationale dans ce domaine. Le Comité a fait un certain nombre de propositions qui devront être discutées lors de ses prochaines rencontres.

Il a également décidé de préparer un site web pour la Section. Il a semblé au Comité que le web représentait une opportunité à saisir dans le but de faire circuler l'information de façon plus large et à peu de frais entre nos associations. Des pages devraient donc être insérées dans le site du CIA dès que celui-ci sera à nouveau opérationnel. Son contenu provisoire a été défini ; il sera complété ces prochaines semaines.

Composée d'un peu plus de 60 associations dans le monde, la Section compte bien continuer sa campagne de promotion et attirer de nouveaux membres. En effet, bien des associations professionnelles ne sont pas encore membres de la Section.

Le Comité a également discuté de la possibilité de réunir des informations quant aux processus et modèles de certification existants. De nombreuses associations sont intéressées par cette question et souhaiteraient avoir à disposition un modèle - ou une marche à suivre.

Parmi les réalisations récentes du Comité, notons qu'un manuel de lobbying australien, traduit en français par *Gilbert Coutaz* et le soussigné, devrait être mis à disposition sur les pages web de la Section, dès que celui-ci sera opérationnel.

D'autre part, les textes résultant des entretiens qui ont été menés avec des collègues expérimentés à travers le monde, seront proposés pour publication, à la nouvelle revue du CIA, résultant de la fusion entre *Janus* et *Archivum*.

Didier Grange, membre du comité directeur

Délégué de l'AAS au comité de la Société générale suisse d'histoire/ Delegierter des VSA im Komitee der Schweizerischen Gesellschaft für Geschichte / Delegato dell'AAS al Comitato della Società Generale Svizzera di Storia

L'activité principale du délégué a consisté, avec d'autres collègues archivistes, à défendre le point de vue de la profession d'archiviste lors de l'élaboration du nouveau règlement de la Société générale suisse d'histoire, adopté le 7 avril 2001. La lettre ouverte du comité de l'AAS au président de la SGSH, *Guy P. Marchal*, du 12 octobre 1999^[23] a fixé les attentes des archivistes qui n'ont pas toutes été entendues ; elle a néanmoins permis de rapprocher les points de vue des archivistes et des historiens ; la présence d'archivistes dans les nouvelles structures de la SGHS a pu être garantie par l'engagement de plusieurs archivistes. Le nouveau représentant au sein du comité de la SGSH sera désormais *Josef Zwicker*, directeur des Archives d'Etat de Bâle-Ville.

Dr. Maurice de Tribolet, délégué

Groupe de travail des Archives communales / Arbeitsgruppe der Kommunalarchive / Archivi comunali e delle città

Nell'autunno del 2000 è inviato a tutti i colleghi, responsabili di archivi comunali e di città, un formulario d'inchiesta per stabilire se esiste l'esigenza e l'interesse di costituire un gruppo di lavoro, oppure di organizzare degli incontri. Alla domanda hanno risposto circa il 60 % dei colleghi di lingua francese e tedesca; decisamente minore è stato l'interesse riscontrato nella Svizzera italiana. La maggioranza è dell'opinione che sarebbe opportuno ritrovarsi per una giornata di lavoro all'anno. Lo scopo è discutere questioni archivistiche e i nostri rapporti con l'AAS. In ogni caso si desidera che dagli incontri scaturiscano proposte di soluzioni concrete. Il fatto di essere archivi comunali o di città non è da tutti considerato un "programma" sufficiente. Tra le tematiche da affrontare sono stati suggeriti, fra l'altro, la promozione dei rapporti con il pubblico e il ruolo degli archivi comunali nei confronti con l'amministrazione e l'opinione pubblica. Attualmente si stanno gettando le basi per organizzare un incontro di tutti gli interessati nel 2002.

Rodolfo Huber, Archivio della città di Locarno

Conférence des directeurs des Archives cantonales et des Archives fédérales, ainsi que de la Principauté du Liechtenstein / Konferenz der leitenden Archivare und Archivarinnen auf Kantons- und Bundesebene, sowie des Fürstentums Liechtenstein / Conferenza dei direttori e delle direttrici degli archivi cantonali, dell'Archivio federale et dell'Archivio del Principato del Liechtenstein

Die Schweizerische Archivdirektorenkonferenz tagte am 15.11.2000 in Freiburg und am 16.5.2001 in Zürich.

Die Freiburger Tagung betrat ziemliches Neuland, indem sie mit der Funktion der Konferenz als Frühwarnsystem und als Gremium für rasche Entscheidungsfindungen Ernst machte und für ein Projekt von grosser Tragweite die Verantwortung übernahm. Auf Antrag der VSA-Arbeitsgruppe Archivierung elektronischer Akten und in Berücksichtigung einer Resolution der VSA-Jahresversammlung vom 14. September 2000 gab sich die Konferenz den Auftrag, eine Studie zum Thema "Gesamtschweizerische Strategie zur Langzeitarchivierung von Unterlagen aus elektronischen Systemen" durchführen zu lassen und deren Finanzierung sicherzustellen. Das Bundesarchiv, die Staatsarchive und das liechtensteinische Landesarchiv beschafften die notwendigen Mittel von 125'000 Franken. Mit der Erarbeitung der Strategiestudie wurde die Firma PricewaterhouseCoopers AG beauftragt. Als Auftraggeber im Namen der Archivdirektorenkonferenz funktioniert ein Lenkungsausschuss unter der Leitung des Konferenzpräsidenten. Das spezifisch archivische Know-how und die Kenntnis der schweizerischen Archivsituation bringt ein fünfköpfiges internes Projektteam unter der Leitung von Thomas Schärli ein. Die Studie wird Ende 2001 vorliegen. Sie soll dazu beitragen, eines der brennendsten Probleme in der aktuellen und zukünftigen Überlieferungsbildung in den Mittelpunkt des Interesses und vor allem auch ins Bewusstsein einer breiteren Öffentlichkeit zu rücken.

Die Konferenz bietet aber auch die Möglichkeit zum direkten Gedanken- und Erfahrungsaustausch auf der Leitungsebene und zur unkomplizierten und engen Zusammenarbeit mit dem VSA. In dieser Funktion hat sie sich u.a. mit folgenden Themen befasst : Informatisierung der Zivilstandsregister (Infostar); Publikation eines Inventars der kantonalen Flüchtlingsakten; Schutzfristen für besonders schützenswerte Personendaten; Reform AGGS; Schaffung eines universitären Nachdiplomstudiums Archivwissenschaft.

Dr. Peter Hoppe, Präsident der Konferenz

ARBIDO

Du point de vue administratif

Der Verein Pro *ARBIDO* legte an seiner Generalversammlung am 9. April 2001 eine ausgeglichene Rechnung vor. Damit sind die finanziellen Angelegenheiten ins Lot gebracht worden. Das Gesamtergebnis darf als erfreulich angesehen werden. Dennoch konnte das Ziel, dass die Zeitschrift *ARBIDO* finanziell selbsttragend ist, nicht erreicht werden. Der Verein hat seit seiner Umgestaltung bzw. Neugründung im Jahre 1999 kein Eigenkapital erhalten. ProArbido steht jetzt nach der zweijährigen Phase des Übergangs vor der notwendigen Konsolidierung zugunsten der von Chefredaktor *Daniel*

Leutenegger sehr engagiert geführten Zeitschrift *Arbido*. Kapazitätsaufwand und Kompetenzpotential im Rahmen des bisherigen Milizsystems sind aber für den Verwaltungsrat zu gross geworden und sind Anlass zum Rücktritt aller drei VR-Mitglieder Dr. *Wolfram Neubauer* (BBS), *Daniel Stettler* (SVD) und Dr. *Christian Schweizer* (VSA). Der Dank meinerseits gegenüber dem VSA gilt für dessen Engagement in finanzieller Hinsicht durch den alljährlichen Beitrag und in der redaktionellen Mitarbeit durch die sehr kompetente Mitarbeit von *Barbara Roth* und *Bärbel Förster* bei der Chefredaktion der Zeitschrift *ARBIDO*.

Dr. Christian Schweizer, Präsident Pro Arbido

Du point de vue rédactionnel

Suite à un appel adressé aux membres de notre association durant l'été 2000, *Bärbel Foerster*, archiviste aux Archives fédérales suisses et enseignante en archivistique à la HTW de Coire, est venue renforcer l'équipe de rédaction. Avec une rédactrice de langue allemande et une rédactrice de langue française, l'AAS bénéficie d'une place importante au sein de la rédaction qui se traduit par une forte présence des archives dans les numéros de la revue. Grâce à de nombreuses collaborations, le cercle des auteurs d'articles s'est élargi, au bénéfice de la qualité et de la variété des sujets abordés. Le comité de rédaction a atteint une bonne vitesse de croisière et ne manque pas d'idées. L'augmentation du nombre de pages permet aussi de publier des articles plus approfondis, à ambition scientifique.

Deux aspects de la revue restent à développer. Il n'y a pas suffisamment de comptes rendus de livres ou d'articles d'archivistique. Les rédactrices sont à la recherche de collaborateurs occasionnels disposés à rédiger des chroniques bibliographiques, soit sur des thèmes particuliers, soit sur des revues déterminées ou des aires linguistiques. Le second aspect est celui des débats sur des questions fondamentales de la science archivistique. L'échange qui s'est développé, au premier semestre de 2001, autour de la question de l'évaluation, est à cet égard très prometteur.

Barbel Förster et Dr. Barbara Roth

6. Lieu et date de l'assemblée générale de l'an 2002 / Ort und Datum der Jahresversammlung 2002 / Luogo et data dell'Assemblea generale dell'anno 2002

Lieu:

Altdorf, 12 et 13 septembre 2002

Organisateur :

Staatsarchiv des Kantons Uri, Dr. *Rolf Aebersold*, Staatsarchivar
Bahnhofstrasse 13, 6400 Altdorf
Tél. 044 875 22 21
Fax 041 875 22 26

Informations pratiques/ Sachgemässe Auskünfte/Informazioni pratiche

2001-2002

Commissions, groupes de travail et d'intérêt

Commission de formation

Albert Pfiffner

Commission de coordination

Daniel Kress

Groupe de travail " Microformes "

Karl Böhler

Groupe de travail " Archives d'entreprises "

Johanna Gisler

Groupe de travail " Archivage de documents électroniques "

Stefan Gemperli

Groupe de travail " Archives ecclésiastiques "
Groupe des archivistes communaux ou municipaux
Conférence des directeurs des Archives cantonales et des Archives
fédérales suisses, ainsi que de la Principauté du Liechtenstein

Christian Schweizer
Rodolfo Huber
Peter Hoppe

Délégations (avec nom du représentant de l'AAS)

ARBIDO - Conseil d'administration
ARBIDO -Comité de rédaction

Christian Schweizer
Bärbel Förster,
Barbara Roth
Didier Grange

Comité directeur de la Section des associations professionnelles
d'archivistes du Conseil international des archives

Didier Grange

Commission de la Bibliothèque nationale^[24]

Christoph Graf

Conseil de fondation du Dictionnaire historique de la Suisse

Silvio Margadant

Délégation à la formation interassociations

Jean-Daniel Zeller

Comité suisse de la protection des biens culturels

Barbara Roth
Hans Lauper

Commission régionale des cours d'introduction destinés aux apprenti(e)s
assistant(e)s en information documentaire

Jean-Daniel Zeller

Commission de surveillance des cours d'introduction destinés aux
apprenti(e)s assistant(e)s en information documentaire

Beat Sigrist

Groupe des archives médicales ASD/AAS

Josef Zwicker

Société générale suisse d'histoire

Josef Zwicker

Représentations sur le plan international^[25]

Conseil international des archives (CIA)

- Bureau de coordination pour le programme européen *Andreas Kellerhals-Maeder*
- Comité de la Section des associations professionnelles d'archivistes *Didier Grange*
- Comité sur les bâtiments et équipements d'archives *Hans-Peter Jost*
- Comité pour les documents électroniques et autres archives courantes *Niklaus Bütikofer*
- Comité sur les technologies de l'information *Jean-Marc Comment*
- Comité pour les questions juridiques intéressant les archives *Josef Zwicker*
- Comité de sigillographie *Stefan Jäggi*
- Section sur les archives d'architecture *Pierre Frey*
- Section pour l'enseignement de l'archivistique et la formation des archivistes *Regula Nebiker* (membre du comité-directeur)
Chantal Renevey Fry (membre correspondant)
- Groupe de travail sur les archives audiovisuelles *Jean-Henry Papilloud*
- Groupe de travail sur la terminologie *Rodolfo Huber*
- Représentant du CIA auprès des Centres des Nations Unies *Georges Willemin*
- Correspondant de la revue *Archivum/Janus* *Peter Hoppe*

Cotisation annuelle / Jahres-Mitgliederbeitrag / Tassa annuale

| | | |
|---------------------|-----------------------|--|
| Membres individuels | Fr. 50,-- | comprend l'envoi de la revue <i>Arbido</i> |
| Einzelmitglieder | Fr. 50,-- | inklusive Fachzeitschrift <i>Arbido</i> |
| Soci individuali | Fr. 50,-- | rivista professionale <i>Arbido</i> compresa |
| Étudiants | 50 % | |
| Studierende | 50 % | |
| Membres collectifs | au moins Fr. 150,-- | selon accord |
| Kollektivmitglieder | mindestens Fr. 150,-- | nach Vereinbarung |
| Enti | minimo Fr. 150,-- | tassa concordata individualmente |

Publié par l'Association des archivistes suisses (AAS) / Herausgegeben vom Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare (VSA) / Pubblicato a cura dell'Associazione degli archivisti svizzeri (AAS).

Rédaction / Redaktion / Redazione:

Gilbert Coutaz et Barbara Roth
Chavannes-près-Renens, août 2001

Commandes / Bestellungen / Ordinanze presso:

Secrétariat général AAS, Brunngasse 60, 3011 Berne
Tél. : 031/312.72.72, fax : 031/312.38.01, e-mail: smueller@thenet.ch
Ma-Je : 9 h. 00 - 11 h. 00

[1] L'ensemble des documents utiles à l'assemblée générale se trouve dans le dossier du *Rapport d'activité 2000*, envoyé à tous les membres collectifs et individuels de l'AAS. / Alle Dokumente für die Generalversammlung stehen im *Jahresbericht 2000*, der allen Kollektiv – und Einzelmitgliedern des VSA gesandt worden ist.

[2] Voir infra note 4 et pp. 18-20.

[3] Voir rapport d'activité 1998, p. 15 et *ARBIDO* 12/1998, p. 7.

[4] Le texte de la déclaration d'ouverture a été publié en trois langues dans *ARBIDO* 10/2000, pp. 20-21 et aux pages 18 à 20.

[5] En publiant pour la première fois un numéro d'*ARBIDO* (9/2000, 48 p.) consacré exclusivement aux institutions culturelles du canton hôte, le comité de l'AAS a souhaité renforcer la connaissance de la région d'accueil et de son réseau patrimonial au-delà des frontières cantonales.

[6] Comprend en fait 285 membres individuels, 1 membre individuel non payant, 1 membre d'honneur. Trois membres étudiants font partie des effectifs.

[7] Ce chiffre est composé de 130 membres collectifs et de 2 membres collectifs non payants.

[8] Un hommage circonstancié lui a été rendu par l'actuel directeur des Archives fédérales suisses, *Christoph Graf*, dans *ARBIDO* 5/2001, p. 30.

[9] Pour les éléments de détail de l'installation de la nouvelle délégation et de son action immédiate, voir *ARBIDO* 12/2000, pp. 12-13 et 3/2001, p. 13.

[10] Un compte rendu de la rencontre a été donné dans *ARBIDO* 4/2001, pp. 5-6.

[11] Un large état de la question de l'apprentissage a été donné dans *ARBIDO* 7-8/2000, pp. 5-9. Il faisait suite au *Rapport sur l'apprentissage d'assistant(e) en information documentaire : bilan de la première année de formation*, adressé aux trois associations, le 25 février 2000, par ses auteurs : *Marianne Steiner*, *Christian Gilliéron* et *Beat Siegrist*.

[12] La position officielle de BBS est présentée dans *ARBIDO* 3/2001, pp. 14-16. Le président de l'AAS a défendu les exigences de la formation continue et le nouvel environnement né des décisions du Congrès de Lausanne de 1994 qui demandent des formations dans les trois domaines des sciences de l'information.

[13] Composition de la task force : *Peter Hoppe*, directeur des Archives cantonales de Zoug (président), *Stefan Jäggi*, archiviste cantonal adjoint à Lucerne et président de la Commission de formation (secrétaire), *Regula Nebiker* (directrice des Archives cantonales de Bâle-Campagne, membre de la Commission de formation, membre de la Section pour l'enseignement de l'archivistique et la formation des archivistes du Conseil international des Archives), *Barbara Roth* (archiviste adjointe aux Archives d'Etat de Genève), *Gilbert Coutaz* (directeur des Archives cantonales vaudoises et président de l'AAS), et *Andreas Fankhauser* (directeur des Archives cantonales de Soleure et membre de la Commission de formation). La task force a livré des informations sur ces travaux par le biais du site de l'AAS (voir sous task force) et dans *ARBIDO* 12/2000, pp. 24-25, 3/2001, pp. 23-24. L'annonce de sa constitution a été faite dans *ARBIDO* 7-8/2000, p. 14, la parole a été donnée à plusieurs archivistes qui ont accompagné de leurs avis les travaux de la task force, *ARBIDO* 7-8/2000, pp. 13-16.

[14] Publication dans *ARBIDO* 7-8/2001, pp. 13-14.

[15] L'Université de Lausanne a donné son accord écrit, le 2 juillet 2001, pour piloter le projet, avec comme partenaires les Universités de Berne et de Genève.

[16] Voir le large écho du Congrès de Séville dans *ARBIDO* 12/2000, pp. 3-19 et l'éditorial de *Christoph Graf* paru dans le même numéro, pp. 3-4.

[17] Voir le dossier constitué sur l'archivage électronique en Suisse, en particulier sur le Groupe de pilotage dans *ARBIDO* 3/2001, pp. 7-20.

[18] Voir pour le détail dans *ARBIDO* 9/2001 et le site de l'AAS.

[19] Adresse du site : <http://www.staluzern.ch/vsa>.

[20] Regieanweisung : In französischer Sprache kursieren verschiedene Bezeichnungen. Es gilt : "Groupe de travail pour l'archivage de documents électroniques".

[21] Publiert von Roger Peter in *ARBIDO* 12/2000.

[22] *ARBIDO* 4/2001.

[23] *ARBIDO* 1/2000, pp. 9-10.

[24] En fait, *Christoph Graf* représente les Archives fédérales suisses, et non l'AAS. Ce lien est cité pour mémoire.

[25] Voir pour le détail de l'organisation du Conseil international des archives et la présence suisse dans les organes dudit Conseil, *ARBIDO* 12/2000, pp. 6-9.

[home VSA/AAS](#) | [Agenda](#) | [suchen](#)

http://www.staluzern.ch/vsa/rapport_2000.html

© VSA / Markus Lischer
13-Mai-2000